



## **Rapport final du projet**

Amélioration de la résilience des jeunes, filles et garçons, des communautés hôtes, réfugiés et déplacés de la région de Diffa

**01/04/2019 – 30/06/2023**

## Table des matières

1.	LISTE D'ACRONYMES.....	3
2.	PRINCIPAUX RESULTATS .....	4
3.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE .....	6
4.	DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PARTENAIRES.....	8
5.	MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES .....	11
6.	THÈMES TRANSVERSAUX, SYNERGIES ET COMPLÉMENTARITÉS.....	32
7.	SUIVI, EVALUATION & APPRENTISSAGES .....	34
8.	GESTION DES RISQUES .....	38
9.	VISIBILITE/COMMUNICATION.....	40
10.	LISTE DES ANNEXES.....	40

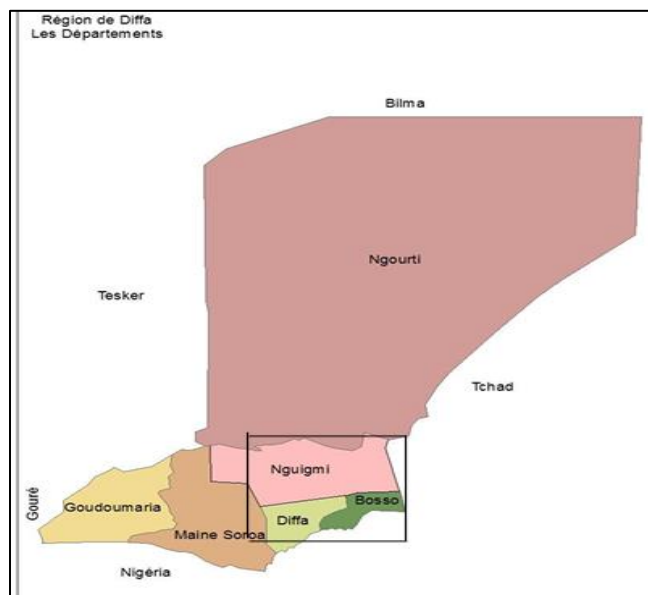
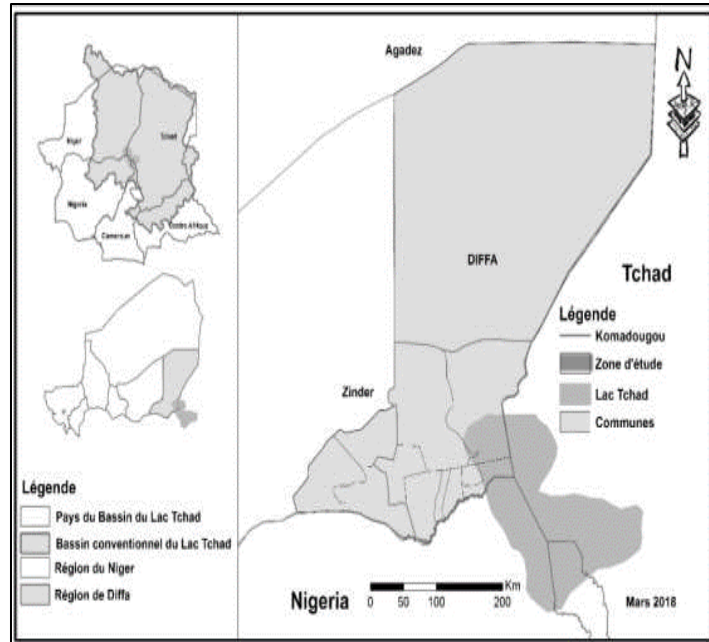
## 1. LISTE D'ACRONYMES

---

**AJEC** : Association des jeunes pour l'épargne et crédit  
**ASC** : Associations Sportives et Culturelles  
**CAPEG** : Cellule d'analyse des politiques publiques et d'évaluation de l'action gouvernementale  
**CCJ** : Conseil Communal de la Jeunesse  
**CRD** : Conseil Régional de Diffa  
**CRJ** : Conseil Régional de la Jeunesse  
**DRDC** : Direction Régionale du Développement Communautaire  
**DREC** : Direction Régionale de l'Etat civile  
**DREPT** : Direction Régionale des Enseignements Professionnels et Techniques  
**DRET/FP** : Direction Régional de l'Education Technique et de la Formation Professionnelle  
**DRJS** : Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports  
**DRT/A** : Direction Régionale du Tourisme et de l'Artisanat  
**EEl** : Engins Explosifs Improvisés  
**EO** : Espaces d'Orientation  
**EVV** : entreprendre votre vie  
**FDS** : Forces de Défense et de Sécurité  
**GAMA** : Groupe d'Appui au Mouvement Associatif  
**GANE** : Groupes Armés Non Etatiques  
**HEAT** : Hostile Environment Awareness Training  
**IDPs** : Déplacés internes  
**MAH/GC** : Ministère des Actions Humanitaires et de Gestion des Catastrophes  
**OCHA** : Cellule de la coordination des actions humanitaires  
**PALAIS** : groupe des jeunes dans un quartier qui s'adonnent à toute forme de banditisme/criminalité urbaine  
**PDC** : Plan de développement communal  
**PFO** : Plateforme d'Orientation  
**PIA** : Plan d'investissement annuel  
**PIN** : Plan International Niger  
**PME** : Protocole de mise en exécution  
**SECAL** : Sécurité alimentaire  
**SOP** : Standards of Procedure  
**VBG** : violence basée sur le genre  
**VS&L** : village savings and loans

## 2. PRINCIPAUX RESULTATS

Le projet “Amélioration de la résilience des jeunes, filles et garçons, hôtes, réfugiés et déplacés de la région de Diffa à travers le redressement économique et le renforcement de la cohésion sociale” a été mis en œuvre pendant quatre ans dans six communes de la région de Diffa (Chétimari, Diffa, Gueskéro, Toumour, Bosso et Nguigmi) entre avril 2019 et mars 2023 pour un coût total de 1,500.000 €. Une extension sans coûts de trois mois a été acceptée pour couvrir la période de rapportage et d'évaluation finale du projet.



Le projet avait pour objectif spécifique d'insérer professionnellement 2.400 jeunes filles et garçons vulnérables (déscolarisés ou non-scolarisés, des communautés hôtes, déplacés et réfugiés, y compris les jeunes en situation de handicap) et d'améliorer la cohésion sociale dans les communautés en faisant de ces jeunes des acteurs de changement dans la région de Diffa.

Après 4 ans, nous pouvons dire que malgré de nombreuses difficultés, les objectifs du projet ont été atteints dans une grande mesure et que l'engagement des équipes de Plan International Niger et du partenaire GAMA a porté ses fruits pour permettre de construire un ensemble d'activités portées par les partenaires étatiques et les communautés en vue d'une amélioration de la vie des jeunes des communes d'intervention.

Pour les formations professionnelles il avait été prévu d'identifier 10 villages où seraient mis en place les centres de formations communautaires/villageois au profit de 1.400 jeunes. Les 10 villages/sites devant abriter les Centres de Formations Communautaires (CFC) ont été identifiés en 2020, mais ces sites n'avaient pas de dispositif d'accueil répondant aux normes minimales de formation et de main d'œuvre qualifiée en termes de formateurs dans certains métiers. De plus, des difficultés grandissantes en termes de sécurité et d'accès (voir chapitre 3 « Contexte de mise en œuvre ») ont entraîné la nécessité de trouver des solutions pour atteindre les objectifs du projet.

Une réorientation a été entreprise au profit des Centres de Formation aux Métiers (CFM) qui sont des centres existants dans les chefs-lieux des communes et qui permettaient de garantir des lieux sûrs et adéquats de formation. 6 centres ont donc été identifiés et appuyés dans les communes de Chétimari, Diffa, Gueskéro, Toumour, Bosso, et Nguigmi.

Une autre difficulté a été d'atteindre la cible prévue des 2.400 jeunes (1.400 pour les formations professionnelles et 1.000 pour les AGR) car les villages des communes d'intervention ont connu de forts déplacements de population suite aux attaques, aux inondations mais aussi aux réglementations de l'Etat (Etat d'Urgence, Covid) et certains villages se sont vidés<sup>1</sup>.

Au vu de cette situation il a été décidé de :

- Organiser les formations avec les CFM à la place des CFC ;
- Réduire la cible de 2.400 à 1.591 jeunes (dont 1.000 en formation aux métiers et 591 en cash AGR)
- Maitriser le mouvement des bénéficiaires (plus particulièrement ceux du cash AGR) et des associations en développant les activités du projet dans des zones urbaines plus stables et sûres.

Le projet a donc mobilisé et formé 1.591 jeunes (dont 60% de femmes) dans une dynamique de synergie avec les leaders politiques locaux, les services techniques et le partenaire local afin d'améliorer la résilience des jeunes, le redressement économique et le renforcement de la cohésion sociale de la région, à travers une insertion socio-économique et un engagement citoyen des jeunes désœuvrés.

Il s'est inscrit dans les trois axes d'intervention suivants :

**Axe 1 : Développement des partenariats stratégiques et renforcement des capacités pédagogiques, organisationnelles et techniques des partenaires**

La mise en œuvre des activités a été assurée en majorité par les partenaires selon leurs domaines de compétences (concernant les partenaires étatiques) avec comme principal partenaire de mise en œuvre

---

<sup>1</sup> Voir annexe 1

l'ONG GAMA ; mais aussi les différentes communes d'intervention avec lesquelles Plan international Diffa a signé des conventions de partenariat.

Après analyse des besoins et diagnostic participatif des capacités des partenaires, ces derniers ont vu leurs capacités renforcées en termes de compétence, d'installation de certaines infrastructures et de dotations en matériels et équipements, principalement dans le cadre des formations des jeunes en formation professionnelle.

### **Axe 2 : Amélioration de l'employabilité, de l'accès à la formation, à l'emploi et aux opportunités économiques pour 1.591 jeunes filles et garçons de 15 à 25 ans vulnérables**

Les 1.591 jeunes ont été ciblés selon des critères établis par les comités de ciblage mis en place autour des mairies, des leaders coutumiers et des représentants des jeunes. Après profilage, 1.000 jeunes ont été orientés vers les formations professionnalisantes aux métiers et dotés en kits d'autonomisation à travers la Direction régionale de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (DRET/FP) ; 591 autres jeunes ont été orientés vers des activités génératrices de revenus avec un forfait de 35.000FCFA/jeune.

Ces 1.591 jeunes ont été constitués en 87 Associations des Jeunes d'Épargne et de Crédit (AJEC) de 16 à 20 membres dans les 6 communes d'interventions du projet. Parmi ces jeunes, 360 ont été formés en collaboration avec la maison de l'entreprise sur la création et la gestion de l'entreprise et les opportunités d'emploi dans les 6 communes d'intervention du projet.

### **Axe 3 : Renforcement de la cohésion sociale et la prévention de la violence/conflits**

Dans le cadre de la cohésion sociale et de la prévention de la violence/conflits, une enquête d'identification des contraintes sociales (sociales, culturelles, économiques) spécifiquement rencontrées par les jeunes, et notamment les jeunes filles, pour accéder aux opportunités socio-économiques et participer activement aux actions communautaires, a été réalisée dans la région de Diffa en mars 2021<sup>2</sup>. Elle a permis d'élaborer des plans d'action communaux de renforcement de la résilience des jeunes face à l'extrémisme et la redynamisation de 6 Conseils Communaux des jeunes (CCJ) à travers la mise en place et l'équipement des Associations Sportives et Culturelles (ASC), l'organisation d'activités de sensibilisation, sportives et culturelles et la création des espaces récréatifs des jeunes.

Après un processus de sélection communautaire, 8 AJEC porteuses des microprojets ont été financées dans les communes d'intervention du projet, dont 5 à Chétimari, 1 à Diffa, 1 à Bosso et 1 à Nguigmi ; ces dernières sont issues des 86 AJEC mises en place à travers un processus de consultation restreinte à raison de 5 associations consultées par commune.

## **3. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE**

---

### *Contexte et Sécurité & Défis majeurs*

Depuis le démarrage du projet en avril 2019, la situation sécuritaire et humanitaire de la région de Diffa est restée très instable<sup>3</sup>, maintenant les communautés dans une crise humanitaire persistante qui génère des conflits et des exactions. Les actes terroristes des GANes ont également persisté, occasionnant toujours des déplacements de population. Face à cette situation, le gouvernement a instauré l'état d'urgence et certaines restrictions de mouvement (interdiction des taxi moto, ventes ambulantes des carburants, couvre-feu...) qui ont considérablement réduit les activités économiques et les déplacements dans la région.

---

<sup>2</sup> Voir annexe 2

<sup>3</sup> Voir annexe 16, carte des déplacés de la région de Diffa, juillet 2021

En 2023, la région de Diffa continue d'enregistrer de nouveaux mouvements internes de population, fuyant les violences et l'insécurité notamment les enlèvements et les assassinats ciblés perpétrés par les GANEs. A titre d'illustration, de janvier à mars 2023, 1.765 ménages de 13.017 personnes ont effectué de nouveaux déplacements pour s'installer dans les communes de Nguigmi, Mainé Soroa et Kabléwa. Ces déplacés viennent majoritairement des villages des communes de Bosso, Nguigmi et de Gueskerou.

Outre les enjeux liés aux déplacements, les risques liés à la présence des engins explosifs improvisés, les opérations militaires et les incursions des GANEs dans les zones autour du bassin du Lac Tchad rendent difficile l'accès aux communes de Bosso et de Gueskerou, impactant ainsi sur la capacité des acteurs humanitaires à acheminer l'assistance aux populations vulnérables de ces deux communes.

A la situation sécuritaire aussi volatile qu'imprévisible, il faudra adjoindre la pandémie de la COVID-19 qui a impacté négativement le démarrage de ce projet et compliqué le déploiement des acteurs humanitaires sur le terrain. Une situation qui a conduit les autorités à prendre un état d'urgence sanitaire sur toute l'étendue du territoire, interdisant tous les rassemblements y compris les ateliers, forum, et formations ; ce qui a impacté considérablement la mise en œuvre du projet au cours de l'année 2020, bloquant le processus de ciblage, les activités des AJECs, les sensibilisations, et les formations.

Au-delà de ces situations sécuritaires, on a noté une recrudescence des inondations dans la région plus particulièrement au niveau des communes/villages longeant la berge de la Komadougou rendant l'accès humanitaire de plus en plus difficile en 2020, obligeant les organisations à limiter leurs interventions dans la ville de Diffa et ses alentours. Il est aussi à noter qu'après l'attaque de Toumour en décembre 2019, le Gouvernement du Niger a émis une Note officielle qui instruisait aux acteurs humanitaires le recours systématique aux escortes en vue d'assurer leur protection. Cette instruction a limité l'accès aux acteurs humanitaires en général, occasionnant d'importants retards.

En avril 2021, le Niger a réussi sa première transition politique pacifique suivie de l'adoption par le nouveau Gouvernement, le 13 mai 2021, de la déclaration de sa politique générale autour de 7 grands axes en vue d'améliorer la gouvernance politique (PDES 2022-2026). Ce dernier a initié un changement dans la stratégie de sécurisation de la région avec le programme d'intégration spécial d'environ 500 jeunes par an dans les corps de la garde nationale et le programme de retour de la population dans leurs villages/pays d'origines.

Le Gouverneur de la région de Diffa a officiellement lancé le 20 juin 2021 l'opération de retour volontaire des déplacés internes (PDI). Ce retour, décidé par les autorités est donc devenu effectif malgré beaucoup d'inquiétudes de la part des acteurs humanitaires sur les réelles conditions des terroirs d'accueil de ces PDI. En 2023, on peut dire que le processus est toujours en cours mais très complexe et à donner lieu à l'élaboration d'une stratégie nationale sur les solutions durables et la mise en place du Comité tripartite régional d'opérationnalisation du Nexus (CTRO/Nexus). Cette stratégie a été finalisée en juin 2023 ainsi que des feuilles de route par région<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Voir annexe 3 Stratégie Nationale sur les Solutions Durables pour les PDI

## **4. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PARTENAIRES**

---

### **4.1. Information sur la gestion et la mise en œuvre par Plan International Niger (PIN)**

Pour la mise en œuvre du projet, un dispositif en termes de ressources humaines a été mis en place. Il est constitué de:

- Un chef de projet qui a, entre autres, les responsabilités de la gestion et planification budgétaire et le suivi de l'exécution des activités terrain par les partenaires ;
- Un comptable qui a la responsabilité de suivre la conformité des dépenses du projet mais aussi d'appuyer les partenaires dans la conformité des dépenses et liquidations des avances ;
- Un spécialiste apprentissage et renforcement des capacités pour appuyer dans les formations aux métiers des jeunes et renforcement des capacités de ces derniers sur les thématiques d'entrepreneuriat et du pouvoir économique ; mais aussi appuyer le chef de projet et les partenaires de mise en œuvre dans l'exécution des activités.

En septembre 2021, PIN a entrepris une transformation organisationnelle qui a conduit à un turn over au sein de l'équipe du projet et qui a aussi coïncidé avec des changements de staff du côté du partenaire de mise en œuvre. Malgré ces changements, les objectifs et résultats du projet ont toujours été assurés par l'équipe du bureau PIN Diffa avec l'appui du bureau de Niamey.

Des mécanismes de coordination réguliers ont été mis en place au niveau de PIN ainsi qu'entre PIN et les partenaires nationaux afin de mener des réflexions sur les méthodologies et les approches à adopter dans le cadre du projet.

L'équipe projet a par ailleurs bénéficié d'un appui constant de la part de l'équipe de coordination basée dans les bureaux de PIN à Niamey. Les spécialistes techniques de PIN (Genre, Protection, Éducation, SOYEE) ont contribué à l'élaboration des méthodologies et au suivi du projet. Les équipes de support basées au niveau de la coordination ont également contribué au suivi financier, administratif et logistique du projet. En outre, des échanges réguliers ont eu lieu avec les équipes travaillant sur d'autres projets au sein de PIN afin d'échanger sur les méthodologies et approches programmatiques, telles que les activités d'identification et de formation des Champions of Change (CoC<sup>5</sup>).

Enfin, un appui continu a également été apporté par Plan International Belgique, qui était impliqué dans le suivi technique, programmatique et financier du projet à travers ses équipes programmes, finances et compliance, et ses spécialistes Genre et Protection de l'enfance. Des missions régulières d'appui et de monitoring ont été effectuées par Plan International Belgique lors de la mise en œuvre du projet.

### **4.2. Capacités des partenaires**

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet, plusieurs partenaires ont été identifiés pour la mise œuvre selon leurs domaines de compétences :

#### **1. L'ONG GAMA**

L'ONG GAMA est le principal partenaire de mise en œuvre et dispose d'un pool de staff constitué de :

---

<sup>5</sup> CoC: Les Champions du changement pour les droits des filles et l'égalité des sexes est la stratégie communautaire de Plan International visant à promouvoir l'égalité entre les sexes et le changement des normes sociales par l'engagement des jeunes et la mobilisation entre pairs.



- Un coordinateur terrain chargé de la coordination et de la mise en œuvre des activités de terrain ;
- Un comptable pour le suivi et la liquidation des avances ;
- Un superviseur de terrain chargé du renforcement des capacités des associations des jeunes mises en place ;
- Des animateurs (6) et relais communautaires (6) chargés de la mobilisation, sensibilisation, formation et appui aux associations mises en place dans chacune des 6 communes d'intervention du projet.

Installée en juin 2020 dans la région de Diffa, l'ONG GAMA a plusieurs années d'expériences dans le domaine de la consolidation de la paix, de la structuration des groupements associatifs en AJEC, des Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) mais aussi, en formation de compétences de vie et en entrepreneuriat qui sont les principaux domaines d'intervention de cette ONG.

Une convention de mise en œuvre a été signée avec l'ONG GAMA en février 2021 avec comme principes responsables la mise en œuvre d'une partie des activités prévues pour atteindre les résultats 1, 2 et 3 de l'objectif spécifique du projet.

Dans le cadre du renforcement des capacités, des séances de travail ont été organisées avec le comptable de GAMA pour l'orienter sur les procédures en vigueur de PIN et assurer le respect des règles de financement. Avant chaque décaissement (surtout pour les partenaires étatiques), des séances ont été organisées pour partager avec eux les principes de dépense et de liquidation. Sur les aspects programmatiques, des réunions ont été planifiées chaque mois entre GAMA et l'équipe du projet.

## **2. Chambre des Métiers de l'Artisanat du Niger**

La Chambre des Métiers de l'Artisanat du Niger (CMANI) a pour mission de contribuer à une meilleure organisation, à la modernisation et à la compétitivité du secteur de l'Artisanat. La CMANI joue le rôle d'interface entre les pouvoirs publics, les partenaires techniques et financiers et les organisations professionnelles d'artisans.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, la CMANI a été identifiée pour la mise en œuvre des formations professionnelles des métiers « hors centres » de 514 jeunes. Elle a été chargée entre autres du suivi et de l'encadrement des apprenants en formation hors centres. Ces formations consistent à former des jeunes qui ont choisi des métiers qui ne sont pas dans les curricula d'enseignement des centres des formations aux métiers (CFM), c'est dans ce sens qu'ils ont été placés sous la responsabilité de la CMANI.

## **3. Services techniques de l'Etat :**

- La Direction Régionale de l'Education Technique et de la Formation Professionnelle (DRET/FP) dispose des ressources logistiques et d'un personnel administratif compétent à même de faciliter l'implémentation des activités du volet formation professionnelle. Elle dispose d'un pool de formateurs qualifiés dans chaque métier.

Dans le projet, à travers une convention signée entre cette dernière et GAMA, elle devait assurer la formation de 1.000 jeunes aux métiers dans les centres et hors centre (à travers la CMANI). Ses principales responsabilités étaient :

- La mise en œuvre directe des formations professionnelles dans les CFM de 486 jeunes ;
- L'encadrement pédagogique des formateurs ;
- L'appui dans l'expression des besoins en matière des kits et la composition de ces kits d'installation et de la matière d'œuvre ;
- L'accompagnement et le suivi des jeunes formés.

- Plateformes : il s'agit des structures étatiques relevant de la tutelle de la DRET/FP ayant pour mandat l'orientation professionnelle des jeunes. A ce titre, elles servent de pont pour l'identification et le profilage des jeunes. Les plateformes ont servi dans le cadre du ciblage, profilage et appui conseil des jeunes bénéficiaires du projet.
- Les Centres de Formation aux Métiers : Les CFM constituent l'épine dorsale du dispositif de la formation professionnelle dans la région de la Diffa. Ils accueillent les jeunes profilés dans les plateformes, dans les filières classiques et innovantes pour leur formation. Les CFM étaient les principaux centres d'accueil des jeunes en formation. Les formations professionnelles de 486 jeunes assurées par la DRET/FP ont été exécutées par les CFM. Tous les suivis et accompagnements de la DRET/FP sont assurés à travers ces derniers.
- La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports dispose de tous les atouts logistiques et administratifs à même de lui permettre d'apporter son expertise dans le domaine du suivi et accompagnement des ASC et des CCJ.
- Les conseils communaux de jeunesse (CCJ) et les associations sportives et culturelles (ASC) sont des organisations de jeunesse partenaires qui ont contribué à la mise en œuvre de certaines activités. Ces derniers ont pour principale mission la cohésion sociale à travers des actions de sensibilisation et la pratique des activités sportives et culturelles au niveau communautaire.
- La Direction Régionale de la Protection de l'Enfant dispose des ressources logistiques et administratives pour l'encadrement et le suivi des activités en lien avec les mécanismes communautaires de protection de l'enfant et le suivi des activités de protection et de VBG.
- La Direction Régionale du Tourisme et de l'Artisanat dispose des espaces et aussi des infrastructures pouvant accueillir les foires, les salons d'emplois et les rencontres d'échanges.
- La Direction Régionale du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire dispose d'expertise en matière de développement territorial et d'encadrement des communautés. Cette dernière a joué un rôle très important dans la formation des formateurs et des bénéficiaires en AGR.
- Les Mairies : le projet est intervenu dans 6 communes sur les 12 de la région de Diffa (Chétimari, Diffa, Gueskérou, Toumour, Bosso et Nguigmi). Etant les principales portes d'entrées, ces dernières ont contribué significativement dans la mobilisation, le ciblage et le profilage des bénéficiaires à travers un comité qui a été mis en place autour d'elles. Elles sont aussi les structures les plus à même de pérenniser certaines activités en les incluant dans leurs plans annuels d'investissement. La délocalisation de certaines mairies (comme Gueskérou) a aussi engendré des difficultés dans la mise en œuvre avec des situations où la population était répartie vers des sites dont la mairie n'avait pas la maîtrise et ce qui a créé des contestations par rapport à certaines réalisations dans leurs communes.

## 5. MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES

### 5.1. Vue d'ensemble de la mise en œuvre des activités

**Résultat 1 : Des partenariats stratégiques au niveau local, départemental, régional et national sont développés et les capacités pédagogiques, organisationnelles et techniques de ces partenaires sont renforcées.**

*R1A1 : Finalisation de la sélection des partenaires et signature des conventions avec les services techniques des Ministères et des directions, et les partenaires locaux*

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet, des partenaires de mise en œuvre ont été identifiés selon leurs compétences dans différents domaines.

Après une analyse institutionnelle l'ONG GAMA a été identifiée comme acteur de mise en œuvre compte tenu de son expérience dans le domaine de la vie associative, de la consolidation de la paix et de l'entrepreneuriat. Une convention de partenariat a été signée entre Plan International Niger et GAMA qui définissait les rôles et responsabilités de deux parties.

La DRET/FP a été identifiée comme acteur stratégique pour la mise en œuvre des sessions de formations aux métiers et une convention de mise en œuvre a été établie avec GAMA. Cette convention définit les conditions de mise en œuvre selon lesquelles tous les métiers conventionnels seront pris en charge dans les centres de formation aux métiers et les autres métiers non conventionnels seront assurés par la chambre des métiers et de l'artisanat du Niger (CMANI).

Dans le cadre d'appui à l'encadrement pédagogique, une convention de partenariat a par ailleurs été signée le 17 juin 2022 entre Plan International Niger et la DRET/FP pour le renforcement des capacités des formateurs des centres et hors centres.

Une autre convention de partenariat a été signée le 24 juin 2022 avec la Direction Régionale de la Jeunesse et du Sport (DRJS) dans le cadre de l'organisation des activités sportives et culturelles pour la mise en œuvre d'une activité sportive et culturelle.

La Direction Régionale du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire (DRDC/AT) a aussi été mise à contribution pour la formation des formateurs et de jeunes bénéficiaires de la subvention en AGR sur la compétence de vie et la vie associative. Cette session de formation a touché 31 formateurs dont 8 femmes issus des CFM de Bosso, Toumour, Nguigmi, Diffa (qui prend en compte Gueskérou) et Chétimari ; mais aussi 151 jeunes bénéficiaires d'AGR des communes Bosso, Toumour et Gueskérou.

Les plateformes d'orientations des jeunes sont intervenues lors du profilage et du ciblage des jeunes.

Il est à noter que pour ces deux derniers partenaires (DRDC/AT et Plateformes), des conventions n'ont pas été signées pour la mise en œuvre de ces activités.

*R1A2 : Mise en place et pérennisation de nouvelles structures locales (10 centres de formations communautaires/villageoises, un centre des jeunes à Nguigmi et 2 plateformes d'orientation des jeunes à Toumour et à Gueskérou) et leur dotation en matériel et équipement, y compris d'un centre de jeune à Diffa*

**R1A2.1. Identification des 10 villages où seront mis en place les centres de formations communautaires/villageois.**

10 villages/sites devant abriter les Centres de Formations Communautaires (CFC) ont été préalablement identifiés en 2020, mais cette stratégie d'intervention a été abandonnée au profit des Centres de Formation aux Métiers (CFM) ; puisque après profilage des jeunes en formations professionnelles, il s'est avéré que les métiers choisis par les jeunes ne peuvent pas être mis en œuvre au niveau communautaire qui sont limités en termes de capacité d'accueil et de la main d'œuvre qualifiée mais aussi de la situation sécuritaire dans certaines zones.

Tous les sites identifiés n'ont pas un dispositif répondant aux normes minimales permettant de former les jeunes ciblés par commune et il manquait également les compétences requises en termes de formateurs dans certains métiers.

Après analyse et discussion, une réorientation a été entreprise pour changer la stratégie et aussi voir la possibilité de modifier les zones d'interventions (voir explications ci-dessous).

**R1A2.2. Installation et équipement de hangars semi permanant (centres communautaires) servant d'ateliers pour 10 communautés qui sont loin des CFM.**

Le changement de la stratégie de mise en œuvre de l'activité R1A2.1 a permis de réaffecter le budget d'achat des équipements de l'activité R1A2.2 vers l'activité R1A2.3 : dotation en machines-outils et matières d'œuvre aux centres communautaires dans les 6 centres de formation aux métiers pour l'acquisition des matières d'œuvres et outils.

**R1A2.3. Dotation en machines-outils et matières d'œuvre aux centres communautaires.**

Dans le cadre des dotations, une première vague a eu lieu en février 2021 vers les CFM de Chétimari, Diffa et Nguigmi qui ont été dotés en matériels didactiques et consommables. En juin 2022 une deuxième phase de dotation a été organisée au profit des 6 CFM des communes d'intervention du projet (Chétimari, Diffa, Gueskérou, Toumour, Bosso, et Nguigmi) et la DRET/FP a été appuyée en matière d'œuvres et d'équipements bureautiques selon l'expression des besoins soumis pour l'encadrement des jeunes.

Un processus de passation de marché a été lancé par Plan International Niger pour identifier les fournisseurs pouvant livrer dans le délai les acquisitions en tenant compte du rapport prix-qualité. Le 25 juin 2022, une cérémonie de réception technique a été organisée sous la supervision de la DRET/FP en vue de valider la conformité des acquisitions avant livraison sur le terrain.

**R1A2.4. Installation et équipement de deux hangars semi permanent (pour abriter les espaces d'orientation des jeunes à Toumour et à Gueskérou), et leur dotation en matériels et équipement.**

Après une concertation avec les autorités de ces communes et la consécration des leaders des jeunes, à défaut d'installer des hangars semi permanents, les mairies de ces deux communes ont respectivement mis à la disposition du projet une salle dans les maisons des jeunes et de la culture qui a été équipée pour servir d'espace d'orientations des jeunes. Cela a été rendu possible grâce à l'appui de la DRET/FP.

L'idée de ces hangars/salles fait suite à un manque d'espace d'orientation au niveau de ces 2 communes tandis que les communes de Kabléwa et Chétimari sont dotées d'espaces d'orientation. C'est dans ce sens que ces salles ont été initiées pour permettre à ces communautés non seulement d'avoir un espace d'orientation mais aussi de permettre aux jeunes d'avoir un cadre idéal pour les échanges et les écoutes dans le cadre de la cohésion sociale et la gestion des conflits.

#### ***R1A2.5. Equipement du centre des jeunes de Diffa en matériel d'insertion des jeunes non-scolarisés et déscolarisés.***

Dans le cadre de l'insertion et de l'épanouissement de la jeunesse nigérienne, l'état du Niger, à travers le Ministère de la Jeunesse et du Sport, a créé un centre de jeunes à Diffa pour favoriser l'insertion des jeunes à travers des formations aux métiers, du mentorat et du renforcement de capacités. Malheureusement, ce centre était en manque d'équipement pour son fonctionnement et a formulé une requête en avril 2021 pour un appui en matériel.

Après un processus d'analyse, le projet a doté le centre des Jeunes de Diffa en matériels techniques et pédagogiques servant à la formation des jeunes dans ledit centre. Ce matériel est composé de :

- Matériel informatique : un laptop avec ses accessoires, une imprimante multifonction, et un rétroprojecteur ;
- Matières d'œuvre pour les filières de la couture, de la teinture batik, pour la confection de savon liquide, du tricotage et de l'aviculture ;
- Un dispositif complet d'antenne parabolique.

En plus de cette dotation, un terrain polyvalent (volley et de basket) a été aménagé et doté en matériel du sport pour le loisir des jeunes.

#### ***R1A2.6. Création et équipement d'un nouveau centre à Nguigmi***

De concert avec les autorités locales de Nguigmi, un centre de promotion des jeunes a été construit au niveau de l'ancien local du centre des jeunes. Cette action a permis de construire et clôturer le centre qui est composé d'un bloc polyvalent de deux bureaux avec des douches internes et externes, d'une salle de réunion et d'un podium servant de piste pour les activités socio culturelles. Ce centre a été équipé en matériels informatiques composés d'ordinateurs bureaux complets, de tables pour ordinateurs et des chaises. Un comité de gestion du centre comprenant les différentes parties prenantes notamment la Mairie, le CCJ, l'ASC et la préfecture a également été mis en place pour la gestion et la pérennisation de ces infrastructures.

Ce centre servira de cadre pour les activités récréatives des jeunes dans le cadre de la cohésion sociale à travers la culture de la paix. Sous la supervision de la Mairie, le centre est entièrement géré par les jeunes pour favoriser leur insertion socioéconomique et par des actions de formations en informatique puisque le centre est aussi doté des matériels informatiques. Il sert aussi d'espace d'orientation entre jeunes.

*R1A3 : Analyse des besoins et diagnostic participatif des capacités des structures locales et mise en œuvre d'un plan de renforcement de capacités pour chaque structure partenaire*

#### ***R1A3.1. Appui et encadrement pédagogique des structures partenaires déconcentrées qui accueilleront les jeunes sélectionnés***

Deux sessions d'encadrement ont été organisées au profit des structures identifiées dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet.

La première session qui s'est tenue du 12 au 14 août 2020 a regroupé les Maires (6) des communes cibles du projet, les Directeurs Régionaux des services techniques de l'Etat (7), les Directeurs des CFM (6), les Responsables des Plateformes d'Orientation (4), les Représentants des CCJ (12), les Représentants des réfugiés et déplacés (12), les représentants des ASC (6), les Directeurs des Centres des jeunes CJ (2), les agents de l'ONG GAMA (2) avec comme objectif principal d'accompagner les structures partenaires dans le diagnostic de leurs

besoins et l'élaboration d'un plan de renforcement de leurs capacités techniques en vue de disposer d'un inventaire des besoins primaires réels de chaque structure<sup>6</sup>.

Cette session a regroupé tous ces acteurs à Diffa pour leur permettre eux-mêmes d'identifier leurs besoins en termes de renforcement des capacités. La réunion était assortie d'un plan d'action pour chaque structure mais aussi d'un inventaire des besoins par secteur.

La deuxième session organisée en juin 2022 s'est focalisée sur l'encadrement pédagogique des formateurs des centres et hors centres dans le cadre des formations professionnelles de 1.000 jeunes bénéficiaires du projet. La formation s'est concentrée sur la méthode d'approche par compétence à l'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages dans les dispositifs de l'enseignement technique et de la formation professionnelle de la région. Elle a été organisée à travers la signature d'une convention de mise en œuvre avec la DRET/FP.

A travers cette activité, la DRET/FP a été accompagnée dans l'organisation d'un encadrement pédagogique des formateurs par l'unité pédagogique de la DRET/FP. L'idée a été de cibler ceux qui avaient le moins d'expérience ou qui avaient des besoins spécifiques d'accompagnement et de les associer avec les formateurs hors centres (qui pour la plupart n'ont pas bénéficié d'un accompagnement pédagogique) pour les former tous sur les différentes approches d'encadrement par compétences, sur la gestion des travaux pratiques, sur la tenue d'une classe, mais aussi sur l'évaluation des acquis des apprenants.

Cette session a réuni 31 formateurs dont 8 femmes issus des CFM de Bosso, Toumour, Nguigmi, Diffa (qui prend en compte Gueskérou) et Chétimari.

*R1A4 : Formation et accompagnement des structures partenaires pour intégrer des approches innovantes à leur système*

#### **R1A4.1. Analyse détaillée et sélection de filières innovantes avec les structures partenaires.**

L'analyse détaillée et sélection des filières innovantes a été prise en compte à travers les actions suivantes :

1. L'actualisation de l'étude filières porteuses (Projet BANA financé par l'AFD) conjointement avec le projet BMZ (financement GFFO), ayant fait l'objet d'un rapport validé. Ces deux études<sup>7</sup> (en août 2018 pour BANA et mars 2020 pour BMZ) ont couvert les 12 communes que compte la région de Diffa. Elles ont permis de recenser les différents corps de métiers existants dans ces localités afin de les catégoriser pour en ressortir un classement des filières (métiers) les plus porteuses dans chaque commune en tenant compte des pratiques et habitudes culturelles. Il ressort en général de ces études que les filières agrosylvopastorales et halieutiques sont les plus porteuses dans toutes les communes.

2. Une étude de base<sup>8</sup> a été réalisée sur le projet du 25 septembre au 25 novembre 2020 et a été couplée à une analyse des barrières socioculturelles liées à l'accès des jeunes filles et garçons aux opportunités d'emploi et de marchés dans la région de Diffa. Une deuxième phase de l'étude a eu lieu en mars 2021.

L'objectif de cette étude (confiée au cabinet « Mosaïques et Ressources ») était double. Il s'agissait, d'une part, de mesurer l'état des indicateurs du projet au début du projet, et, d'autre part, de répondre à certaines questions de recherche pour le projet. Ce double exercice a permis de contribuer à la compréhension du

---

<sup>6</sup> Voir annexes 4 et 5

<sup>7</sup> Voir annexes 6a, 6b et 6c

<sup>8</sup> Voir annexe 2

contexte socioculturel de la région de Diffa, en particulier les obstacles socioculturels qui freinaient la dynamique de création d'emplois par les jeunes et leur accès à l'emploi.

#### **R1A4.2. Développement de nouveaux contenus en collaboration avec les centres de formation et/ou les services techniques**

Après profilage de la première vague des jeunes ciblés dans le cadre des formations professionnelles, de nouveaux modules ont été développés en complémentarité aux modules standards existants dans ces centres.

Ils se déclinent comme suit :

- Module sur l'installation et l'entretien des panneaux solaires ;
- Module sur la pisciculture ;
- Module sur la transformation agroalimentaire (yaourts et degués) ;
- Module sur la gestion des déchets plastiques.

Mais avec le changement de la stratégie de mise en œuvre, les formations ont été catégorisées en deux sous catégories :

- Les formations dans les CFM où sont formés tous les jeunes ayant choisis les métiers conventionnels (couture, menuiserie bois, construction métallique, électricité...) à travers la DRET/FP et mise en œuvre par les CFM.

A ce niveau, tous les jeunes sont orientés dans les CFM de leurs communes respectives pour participer aux sessions de formations en fonction de leurs choix pour une durée de deux à trois mois.

- Les formations hors centres qui prennent en compte les jeunes ayant choisis des métiers qui ne figurent dans le curricula des centres (transformation agroalimentaire, draperie, cosmétique, embouche, pâtisserie...) mis en œuvre par la chambre des métiers et d'artisanat du Niger (CMANI).

A ce niveau, la majorité des formations ont été organisées à Diffa et Nguigmi compte tenu du choix des jeunes et de la disponibilité des encadreurs. Et en fonction du nombre des jeunes par métiers, certaines formations se sont déroulées sur le terrain.

#### **R1A4.3 : Formation des formateurs (ToT) des centres de formation communautaires et CFM aux approches innovantes identifiées.**

L'objectif à travers cette activité a été d'organiser des formations de formateurs sur les thématiques identifiées dans le cadre de renforcement des capacités des jeunes. Les formateurs ont à leur tour fait cascader ces formations aux jeunes, que ça soit dans les centres ou hors centres. En septembre 2020, une session de formation a été organisée au profit de 25 formateurs dont 7 femmes sur les approches innovantes dans les trois centres de Diffa, Chétimari et Nguigmi.

Les thématiques abordées lors de ces formations sont les suivantes :

- La transformation agroalimentaire basée sur des techniques modernes ;
- Les étapes techniques de la pisciculture moderne ;
- La transformation et gestion des déchets ;
- L'énergie solaire (installation, maintenance).

Dans le cadre des activités génératrices des revenus (**R2A4.3**), des sessions de renforcement des capacités des formateurs ont été organisées pour la prise en compte de l'aspect compétence de vie et vie associative dans les centres. Une formation des formateurs a été couplée avec l'encadrement pédagogique des 31 formateurs des centres.

#### **R1A4.4 : Intégration des modules transversaux au curricula des centres de formation**

Lors des formations professionnelles, des modules comme l'alphabétisation fonctionnelle, la compétence de vie et de vie associative, mais aussi l'employabilité ont été intégrés au curricula des centres.

L'objectif visé ici est de doter les jeunes d'autres connaissances essentielles à leurs apprentissages et leur insertion socioéconomique.

#### **R1A4.5 : Dotation en tablettes pour la collecte de données en temps réel**

Le projet a acheté 6 tablettes et les a mis à la disposition de l'ONG GAMA pour la collecte des données de terrain à travers les 6 animateurs des communes d'intervention du projet.

#### **R1A4.6 : Formation des partenaires au système de collecte de données en temps réel.**

Après l'acquisition des tablettes, 2 sessions de formations (du 06 au 07 janvier 2021 et 08 au 10 février 2023) ont été organisées au profit des 6 animateurs terrains, du superviseur et de la coordinatrice de GAMA sur l'exploitation et la collecte des données sur les tablettes à travers l'application KOBO collect installée sur les tablettes.

#### *R1A5: Renforcement des capacités des élus locaux sur la prise en compte de la question de l'emploi des jeunes dans les plans de développement communaux (PDC)*

A l'issue de la session de formation des élus, qui a permis d'identifier les besoins en formation de ces derniers, 3 sessions de renforcement des capacités des élus locaux et des représentants des CCJ ont été organisées en octobre 2021. Les échanges ont permis de sensibiliser les élus locaux pour qu'ils acceptent de jouer un rôle dans l'information et la sensibilisation de leurs collègues conseillers municipaux dans la prise en compte des aspirations de la jeunesse dans les Plans de Développement Communaux (PDC) et les Programmes d'Investissements Annuels (PIA). Les participants ont unanimement salué l'initiative du projet qui leur a donné l'opportunité de se retrouver face à face et de se rappeler mutuellement leurs responsabilités. Ces sessions ont regroupé 42 élus locaux dont 4 femmes.

Avec la nouvelle approche de Plan International de « faire-faire » par rapport à la mise en œuvre des activités à travers des partenaires compétents et les municipalités, un atelier de planification opérationnel a été organisé à Diffa en octobre 2022 autour des 12 maires et des services techniques en vue de faire l'évaluation des différents partenariats mais aussi faire le bilan des activités planifiées et exécutées.

### **Résultat 2 : Amélioration de l'employabilité, de l'accès à la formation, à l'emploi et aux opportunités économiques pour 2400 jeunes filles et garçons de 15 à 25 ans vulnérables**

#### *R2A1 : Ciblage de 2400 jeunes en formation professionnelle dans les 42 communautés dans 6 communes*

Avec la nouvelle stratégie de mise en œuvre du projet décrite dans le chapitre 2, la cible a été revue à la baisse de 2.400 à 1.000 pour les jeunes en formation professionnelle et de 1.000 à 591 pour les jeunes en AGR soit une cible totale de 1.591 jeunes au lieu de 2.400. Les mêmes proportions en termes de répartition (homme, femme, réfugié, hôte, etc.) ont été maintenues.

Avant le ciblage un comité a été mis en place autour de la mairie pour conduire le processus du ciblage dans la communauté. Ce comité est composé : d'un représentant de la mairie, un représentant des jeunes, un représentant des leaders coutumiers et un représentant des réfugiés/déplacés. En fonction des critères de choix préalablement établis le comité a organisé des assemblées générales dans les différents quartiers/sites pour établir une liste exhaustive des jeunes afin de procéder par élimination pour retenir ceux répondant aux



critères de choix tout en tenant compte du nombre requis par localité. Le nombre des jeunes à identifier par commune a été fixé selon une clé de répartition de la région qui prend en compte le degré de la vulnérabilité et de l'impact des différentes communes.

### **R2A1.1. Elaboration participative des critères de vulnérabilité permettant le ciblage des jeunes**

En vue de garantir la transparence et l'appropriation du projet par les communautés participantes, des critères inclusifs d'identification de bénéficiaires ont été définis lors d'un atelier participatif tenu le 21 mars 2020 à Diffa en présence du secrétaire général de la région, des 6 maires des communes d'interventions, des responsables des services techniques de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, du développement communautaire et de l'aménagement du territoire, de la direction de la jeunesse et du sport et des représentants des organisations des jeunes.

Ainsi, les critères ci-dessous ont été définis et validés :

1. Être un jeune garçon ou une jeune fille résident dans une des 6 communes cibles du projet (Bosso, Chétimari, Diffa, Gueskérou, Nguigmi et Toumour)
2. Être un jeune garçon ou une jeune fille non scolarisé.e ou déscolarisé.e
3. Être un jeune garçon ou une jeune fille âgé.e de 15 à 25 ans sur présentation d'une pièce d'état civil
4. Être un jeune garçon ou une jeune fille en risque d'enrôlement par les groupes armés
5. Être un jeune garçon ou une jeune fille exprimant un besoin de formation professionnelle
6. Être un jeune garçon ou une jeune fille motivée pour l'entrepreneuriat, le stage pratique d'apprentissage ou les AGR
7. Être un jeune garçon ou une jeune fille en chômage ou en sous-emploi
8. Être un jeune garçon ou une jeune fille motivé.e pour la construction de la paix et la stabilité sociale dans la région de Diffa
9. Être un jeune garçon ou une jeune fille apte à prendre part et à s'impliquer dans les activités du projet dans sa communauté
10. Être un jeune garçon ou une jeune fille apte à contribuer à l'image, à la visibilité et à l'honorabilité du projet
11. Être un jeune garçon ou une jeune fille engagé.e à porter les messages de paix et de cohésion sociale dans sa communauté
12. Être un jeune garçon ou une jeune fille de bonne moralité.

Lesdits critères ont été largement vulgarisés au cours des séances de sensibilisation visant à l'auto ciblage des jeunes se portant candidats et à l'occasion d'autres rencontres avec les partenaires.

### **R2A1.2. Référencement via les plateformes et espaces d'orientation ou autres structures locales d'accompagnement de jeunes.**

Initialement tous les jeunes ciblés devaient passer par les plateformes/espace d'orientations pour le profilage ; au total 825 jeunes dont 495 filles ont transité par les plateformes.

Avec la réorientation et le changement de stratégie, le profilage a été couplé au ciblage puisqu'au préalable il avait eu des sensibilisations et le partage des critères des choix et des différentes opportunités offertes aux jeunes.

### **R2A1.3. Activités de sensibilisation visant à l'auto-ciblage des jeunes se portant candidat.**

En collaboration avec les CCJ, l'ONG GAMA a organisé des sessions dans les communes d'intervention du projet pour sensibiliser les communautés et particulièrement les jeunes sur les activités du projet et la possibilité de se faire enrôler.

Environ 3.700 jeunes (dont environ 2.250 filles) ont été touchés de janvier 2020 à avril 2021.

Ces sessions ont été mises à profit pour présenter le projet et partager les critères de ciblage aux participants. Cette approche a permis aux populations rurales de se faire enrôler.

#### **R2A1.4. Ciblage communautaire**

Au niveau de chaque commune ciblée, un comité de ciblage a été mis en place comprenant 5 personnes: un représentant de la mairie, un représentant du CCJ, un représentant des réfugiés et déplacés internes, un représentant de l'autorité coutumière et un représentant de l'ONG GAMA. Dans chaque commune, ces comités ont organisé des assemblées générales pour partager d'abord le projet et ses objectifs mais aussi les critères de choix des jeunes bénéficiaires du projet. Le quota par commune a été utilisé en considérant la clé de répartition qui tient compte de la démographie et du degré de vulnérabilité de la population face à la crise sécuritaire et à certains aléas climatiques mais aussi en respectant la désagrégation par sexe, âge, statut et situation de handicap.

Au total, une liste provisoire de 3.000 jeunes avait été établie pour les 6 communes d'intervention du projet que le comité a analysé pour établir une liste définitive de 2.400 jeunes, mais avec la réorientation la cible a été revue à la baisse à 1.591 dont 591 en AGR.

*R2A2 : Profilage de 2.400 candidats à travers les plateformes et espaces d'orientation des jeunes et orientation vers (i) la formation professionnalisante, (ii) l'apprentissage/stage, (iii) l'auto-emploi ou (iv) l'aide à la recherche d'emploi salarié basée sur une identification des opportunités d'emplois et de placements vers des filières principalement innovantes et vertes*

#### **R2A2.1 Evaluation du profil et des besoins des 2.400 jeunes en collaboration avec les plateformes et les espaces d'orientation des jeunes (PJ et EOJ).**

Lors du profilage, des séances d'orientations ont été organisées avec les jeunes pour partager les résultats des études sur les filières porteuses mais aussi la possibilité pour eux de choisir entre AGR et formation professionnelle. L'évaluation des besoins est faite en tenant compte des communes et du choix des jeunes. Chaque jeune a exprimé ses besoins en termes de formation et d'appui auprès des plateformes/espaces d'orientations qui à leur tour les conseillent sur la faisabilité et les opportunités qui existent.

Lors du premier ciblage, tous les jeunes qui sont passés par les plateformes et les espaces d'orientations ont été sensibilisés sur les choix de métiers et ces échanges ont été mis à profit pour conseiller les jeunes sur la vie active professionnelle.

#### **R2A2.2 Orientation de 1.000 jeunes vers une formation professionnalisante de courte durée (moyenne: 6 mois) dans les centres de formations partenaires**

Après réorientation et changement de la stratégie de mise en œuvre, 1.000 jeunes ont été ciblés dans le cadre de la formation professionnelle. Pour la mise en œuvre de cette activité, l'ONG GAMA a signé en mai 2022 une convention de partenariat avec la DRET/FP, qui prend en compte les formations dans les centres et hors centre. Au total 1.000 jeunes (dont 714 filles) ont été formés entre juillet 2022 et novembre 2023.

Après profilage, 486 jeunes dont 295 filles ont choisi des métiers conventionnels enseignés dans les centres de formations aux métiers tels que : la couture, la construction métallique (soudure), l'électricité, la mécanique auto et la menuiserie bois. Tandis que 514 jeunes dont 395 filles ont choisi des métiers non conventionnels tels que : la cosmétique, l'extraction d'huile d'arachide, la fabrication de la pierre à lécher, le salon de coiffure dame, l'informatique, la draperie, la broderie, le tricotage, et la transformation agroalimentaire (fabrication du yaourt et dégué).

Les 486 jeunes ayant choisi les métiers conventionnels sont répartis par commune et par métier comme suit:

Filières	Diffa	Bosso	Toumour	Nguigmi	Chétimari	Total
Couture	77	76	85	42	24	304
Soudure	11	33	25	6	0	75
Electricité	9	0	0	12	0	21
Mécanique auto	0	0	16	8	0	24
Menuiserie bois	0	30	22	10	0	62
<b>Total</b>	<b>97</b>	<b>139</b>	<b>148</b>	<b>78</b>	<b>24</b>	<b>486</b>

Les formations hors centres de 514 jeunes ont été mise en œuvre à travers la représentation de la chambre métiers et d'artisanat du Niger répartis par commune et par métier comme suit

Métiers	Diffa	Bosso	Gueskérou	Nguigmi	Gagamari	Total
Cosmétique	57	10	26	43	80	216
Extraction d'huile	20	0	23	0	32	75
Pierre à lécher	0	0	46	0	20	66
Salon de coiffure	22	0	0	0	0	22
Informatique	18	0	0	20	0	38
Draperie	7	0	0	23	0	30
Broderie	33	0	0	19	0	52
Tricotage	0	0	0	4	0	4
Yaourt/dégué	0	0	0	11	0	11
<b>Total</b>	<b>157</b>	<b>10</b>	<b>95</b>	<b>120</b>	<b>132</b>	<b>514</b>

### **R2A2.3 Orientation de 591 jeunes soit vers l'entrepreneuriat, avec une formation et l'attribution d'une subvention pour le démarrage ou le renforcement d'une microentreprise, soit vers le placement en apprentissage/stage**

Initialement, le projet avait prévu d'appuyer 1.000 jeunes en cash AGR de 35.000FCFA/jeune mais avec la réorientation le nombre a été revu à la baisse à 591. C'est en ce sens que 591 jeunes dont 355 filles ont été identifiés et orientés vers l'entrepreneuriat et les AGR.

Cette opération s'est déroulée en deux phases :

La première phase d'avant la réorientation de la stratégie de mise en œuvre a touché 440 jeunes des communes de Diffa, Nguigmi et Chétimari en mai 2020. Une mission a été organisée dans ces localités pour la réalisation de cette activité en présence des leaders administratifs et des jeunes pour plus de transparence et de neutralité.

La deuxième phase a touché 151 jeunes dont 68 femmes issus des communes de Bosso, Toumour et Gueskérou. Compte de la situation sécuritaire instable dans ces communes, le projet a invité tous les 151 jeunes bénéficiaires à Diffa pour recevoir la subvention. Mais malheureusement, avec la montée des eaux de la Komadougou qui a rendu les communes de Bosso et Toumour inaccessibles, certains jeunes n'ont pas

pu faire le déplacement. C'est ainsi que GAMA, avec l'autorisation de Plan International Niger, a utilisé comme solution alternative l'agence de transfert d'argent AMANA pour les jeunes de Bosso et Toumour. Les jeunes bénéficiaires préalablement identifiés et ayant une activité à réaliser ont chacun reçu une somme forfaitaire de 35.000FCFA.

Le tableau suivant donne une répartition des jeunes candidats en AGR par commune :

Communes	AGR
Diffa	214
Chétimari	114
Nguigmi	112
Bosso	51
Toumour	50
Gueskérou	50
<b>Total</b>	<b>591</b>

*R2A3 : Formation des jeunes en compétences fondamentales d'employabilité et –si nécessaire- alphabétisation et suivi des jeunes pendant leur parcours professionnalisant*

**R2A3.1. Mise en place de formations à l'acquisition de compétences fondamentales d'employabilité pour tous les jeunes dans les centres de formation.**

Dans le cadre d'acquisition des compétences fondamentales d'employabilité, des séries de formations ont été organisées au profit des jeunes et des formateurs.

Une formation d'une durée de 6 jours a concerné 3 communes, à savoir Chétimari, Diffa et Nguigmi et a été organisée en décembre 2020 au niveau desdites communes. 2 modules de formation ont constitué l'objet de la communication dont l'un sur l'employabilité des jeunes et l'autre sur les droits des employeurs et travailleurs. Au total, 154 jeunes dont 38 garçons et 116 filles ont bénéficié de cette formation.

En collaboration avec la Direction du développement communautaire et de l'aménagement du territoire, le projet a organisé une autre formation au profit des jeunes en formation hors centres et les jeunes bénéficiaires de la subvention AGR sur les thématiques telles que les compétences de vie et la vie associative. L'objectif général de cette activité était d'accompagner les jeunes et de renforcer ou consolider leurs connaissances, les savoirs, savoir-être et savoir-faire pour mieux gérer leurs activités génératrices de revenus (AGR), plus spécifiquement afin de :

- Promouvoir les activités génératrices de revenus non seulement comme un facteur de développement individuel mais aussi du groupement ;
- Renforcer et consolider la connaissance des jeunes en création et la gestion d'une AGR ;
- Promouvoir la gestion des activités génératrices individuelles et collectives en groupement ;
- Expliquer aux jeunes les notions de marketing pour l'écoulement de leurs produits.

Pour la prise en compte des jeunes en formation dans les centres, les formateurs ont été formés/orientés sur les thématiques pendant les sessions de l'encadrement pédagogique par la Direction du développement communautaire pour une prise en compte lors des formations professionnelles dans les centres.

Toujours dans le cadre de l'employabilité en collaboration avec la Maison de l'entreprise des jeunes, des sessions de formations ont été organisées, au profit de 360 jeunes dont 209 jeunes filles formés dans les centres et hors centres, sur les opportunités d'emploi, la création et gestion des entreprises (GERME).

### **R2A3.2. Mise à disposition de cours d'alphabétisation dans les centres de formation**

Pour favoriser une meilleure acquisition des enseignements/apprentissages dans les centres de formations professionnelles, ces jeunes ont suivi des cours d'alphabétisation dont le contenu du programme est relatif aux besoins en formation exprimés par les bénéficiaires. Cette activité a été mise en œuvre conjointement avec les services techniques de l'alphabétisation. En effet, les inspections de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle (IAENF) de Nguigmi, Diffa commune, Diffa département (Chétimari, Bosso et Gueskérou) ont respectivement organisé dans leurs communes une mission d'étude diagnostique, de sensibilisation et de mobilisation constituant la première étape de mise en œuvre de ce résultat. Un programme type répondant aux aspirations des bénéficiaires et du projet a été élaboré et validé.

Compte tenu des profils des jeunes ciblés dans le cadre des formations (scolarisés, non scolarisés/déscolarisés, réfugiés et déplacés), des cours sur l'alphabétisation fonctionnelle ont été dispensés aux jeunes en formations professionnelles dans les centres et hors centre en vue de leurs permettre de se familiariser à certains concepts/termes techniques mais aussi de pouvoir mesurer et noter.

### **R2A3.3. Suivi des jeunes à travers leurs parcours professionnels grâce aux conventions tripartites**

Dans le cadre de la pérennisation des activités du projet, des engagements tripartites ont été pris entre l'ONG GAMA, les jeunes bénéficiaires des AGR et de la formation professionnelle et les mairies pour la consolidation des acquis. Ces engagements permettront aux mairies, à travers les comités de ciblage, de faire un suivi de proximité par rapport aux activités des jeunes.

*R2A4 : Accompagnement post-formation ou post-subvention en lien avec les plateformes d'orientation*

### **R2A4.1 : Accompagnement des jeunes formés ou ayant bénéficié d'une subvention**

Dans le cadre du renforcement du pouvoir économique et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, tous les 1.000 bénéficiaires ayant participé aux formations professionnelles dans les centres et hors centres ont été accompagnés collectivement ou individuellement en kits d'installation/autonomisation. Ces kits ont été proposés par la DRET/FP en collaboration avec la CMANI, et sont composés des articles permettant aux jeunes de démarrer leurs insertions.

Situation des kits pour les jeunes ayant participer aux formations dans les centres							
Communes	Types de kits	Mécanique	Couture	Soudure	Menuiserie Bois	Electricité	Total
Chétimari	Collectifs	0	4	0	0	0	4
Diffa	Individuel	0	0	0	0	8	8
	Collectifs	0	16	3	0	0	19
Toumour	Collectifs	8	17	12	11	0	48
Bosso	Collectifs	0	15	11	3	0	29
Nguigmi	Individuel	0	0	0	0	12	12
	Collectifs	2	7	2	2	0	13
<b>Total</b>		<b>10</b>	<b>59</b>	<b>28</b>	<b>16</b>	<b>20</b>	<b>133</b>

133 kits d'installation ont été mis à la disposition des jeunes en formation dans les centres dont 20 kits individuels et 113 kits collectifs.

#### Situation des kits pour les jeunes ayant participé aux formations hors centres

Communes	Types de kits	Transf agro alimentaire	Cosmétique	Tricotage	Draperie	Informatique	Broderie	Salon de coiffure dame	Fabrication pierre à lécher	Extraction d'huile	Total
Chétimari	Collectifs	0	6	0	0	0	0	0	5	6	17
Diffa	Individuel	0	0	0	9	0	0	0	0	0	9
	Collectifs	0	2	0	0	2	8	7	0	0	19
Gueskérou	Collectifs	0	6	0	0	0	0	0	9	3	18
Bosso	Collectifs	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Nguigmi	Collectifs	4	4	4	6	5	5	0	0	0	28
Total		4	19	4	15	7	13	7	14	9	92

92 kits d'installations ont été mis à la disposition des jeunes en formation hors centres dont 9 kits individuels et 83 kits collectifs.

#### **R2A4.2 : Aide à la recherche de stages/d'emplois pour les jeunes ayant bénéficié d'une formation**

Compte tenu de la diversification et de la multitude des métiers choisis par les jeunes en formation, il a été très difficile de mettre en œuvre cette activité à cause de la limite dans la capacité d'accueil des structures/ateliers, et plus particulièrement en zone rurale.

Cependant, 4 jeunes garçons ayant reçus une formation sur les transformations et le recyclage des déchets ont été placés en stage de perfectionnement au niveau du centre de Solution Service Intégrés (SSI) de Diffa pour une durée de 3 mois allant de juin à août 2021.

#### **R2A4.3 : Accompagnement vers l'entrepreneuriat**

Une première phase de formation a été organisée en avril 2022 au profit des 151 jeunes bénéficiaires des subventions pour les AGR sur l'entrepreneuriat dans la commune de Bosso, Toumour et Diffa pour les jeunes bénéficiaires de Gueskérou.

Une deuxième phase de formation a été organisée de 26 décembre 2022 au 08 avril 2023 en collaboration avec la Maison de l'entreprise au profit de 360 jeunes dont 209 filles sur l'entrepreneuriat. Cette formation a concerné les jeunes formés dans les centres et hors centres. Ces sessions se sont déroulées dans les communes de Diffa (pour les jeunes de Diffa et Gueskérou), Chétimari, Bosso, Toumour et Nguigmi.

*R2A5 : Organisation d'activités et d'évènements pour renforcer le lien entre les jeunes et le secteur privé et créer des débouchés et mise en place d'un système de mentorat*

#### **R2A5.1. Organisation de rencontres d'échanges sur les opportunités d'emplois (salons de l'emploi)**

Cette activité a été couplée avec la formation sur l'entrepreneuriat organisée en collaboration avec la maison de l'entreprise au profit de 360 jeunes dont 209 filles.

## **R2A5.2. Organisation de 18 foires pour valoriser les produits issus des activités des jeunes (à partir de la 2e année, 3 foires par commune)**

Compte tenu de la réorientation du programme, une seule foire a été organisée en avril 2021 à Diffa avec 10 stands et 2 exposants(es) par stand. Plus de 300 personnes dont 224 femmes ont visité ces expositions. Plusieurs produits ont été présentés aux visiteurs tels que :

- Les produits agroalimentaires (couscous de maïs, de mil, de sorgho, huile d'arachide, tourteau, patte d'arachide, arachide sucré et salé)
- Les produits laitiers (fromage, beure...)
- La pâtisserie (biscuits, gâteaux)
- Les articles de décoration de la chambre (pouffe, tableau, calebasse)
- L'encens (parfum, encens en bois)
- Les articles de couture (tenues traditionnelles et modernes, sacs scolaires)
- Les articles de bijouterie.

*R2A6 : Mise en place, formation, dotation en kits et suivi en temps réel avec le logiciel SIG-SAVIX de 130 AJEC, et le développement d'un pilote pour lier les AJEC matures aux services bancaires mobiles en collaboration avec un opérateur téléphonique*

### **R2A6.1. Mise en place, formations (7) et accompagnement (sur 12 mois) de 130 AJECs pour 2.400 jeunes dans 42 communautés**

Suite à la réduction de la cible de 2.400 à 1.591 jeunes, le nombre d'AJEC à mettre en place a aussi été revu à la baisse de 130 à 100. Néanmoins, seuls 86 AJECs ont été mises en place à cause du caractère variable du nombre des jeunes par association allant de 18 à 20 membres par association.

Avant la mise en place de ces AJECs, une session de formation a été organisée en mars 2021 et a regroupé 15 participants dont les 6 relais communautaires, les 6 animateurs terrain, la superviseure, le coordonnateur et une personne ressource de Plan International en vue de les orienter sur les différentes étapes de mise en place des AJECs, sur la formation et la gestion des AJECs conformément au guide « Village Savings and Loans Association (VSL&A).

Après leur mise en place, les 86 AJECs ont été formées de janvier à avril 2022 sur les 7 modules standards ci-dessous conformément au guide VSL&A.

- Module 1 : Groupes, leadership et élections ;
- Module 2 : Elaboration des règlements et des règles pour la Caisse de Solidarité, l'achat de parts et les activités de crédits ;
- Module 3 : Elaboration du Règlement intérieur de l'Association ;
- Module 4 : Première réunion d'achat de parts ;
- Module 5 : Première réunion de décaissement de prêts ;
- Module 6 : Première réunion de remboursement des prêts ;
- Module 7 : Répartition /'Action-audit' et autonomie.

Les formations modulaires de ces AJECs ont été assurées par les animateurs du projet avec l'appui des relais communautaires et se sont déroulées **en quatre phases** :

**La Phase préparatoire**, qui permet de fournir des informations générales aux membres potentiels d'AJEC et déterminer leur volonté à être formés. Cette phase s'étale sur une période de 1-2 semaines

Les objectifs spécifiques de la Phase Préparatoire se déclinent comme suit :

- Obtenir la permission des chefs traditionnels et des autorités locales pour travailler dans une zone d'intervention et obtenir leur soutien dans l'organisation d'une réunion publique pour décrire comment le programme fonctionne ;
- Décrire au cours d'une réunion publique comment le programme fonctionne et comment les individus intéressés peuvent obtenir plus d'informations ;
- Offrir une description détaillée de la méthodologie aux associations potentielles ou nouvellement formées, préciser comment les individus intéressés peuvent y participer et les rôle/engagements de l'agent de terrain.

**Phase intensive** : C'est une phase qui s'étale sur une période de 12 semaines et s'articule comme suit :

- Semaine 1 : formation sur les quatre premiers modules ;
- Semaine 2 à 11 : formation sur les modules 5 (première réunion de crédit) et 6 (premier remboursement) ;
- Semaine 12 : semaine pour le changement de phase.

A ce niveau les réunions de supervisions sont fixées après le quatrième et cinquième module pour faire l'évaluation et le niveau d'assimilation des modules par les membres des associations.

**Phase de développement** : 12 semaines. C'est principalement la phase d'activités des AJECs, c'est ici qu'est mis en application les 6 modules dispensés pendant la phase intensive. Des réunions de supervision sont organisées à plusieurs reprises.

**Phase de maturité** : 12 semaines. Cette phase est constituée en grande partie du développement des activités pratiques des associations avec une seule réunion de supervision prévue à la huitième semaine. La douzième semaine de cette phase est celle de la formation sur le module 7 (répartition du capital, élection et indépendance) en présence du superviseur.

#### **R2A6.2. Dotation de 130 AJECs en kits de fonctionnement (caisse de sécurisation des fonds, carnet de compte, livrets individuels d'épargne/crédit, stylos, cadenas, etc.)**

Pour la sécurité des fonds épargnés par les AJECs, les 86 AJECs créées ont été dotées en kits de fonctionnements. Ces kits sont composés de caissettes, de livrets, de tampons, de coupons, de jeton, de cahiers, de stylos, de calculatrice et de cadenas.

#### **R2A6.3. Sensibilisation des communautés à la méthodologie des AJEC**

Un atelier de présentation de l'approche AJEC a été organisé à Diffa en mai 2020 au profit 31 personnes (9 femmes) dont 3 staffs Plan, 4 staffs de l'ONG GAMA, 6 autorités communales, 2 chefs coutumiers, 2 chefs religieux, 6 structures des jeunes et 2 représentants des réfugiés, 2 des déplacés internes, 2 des retournés et 2 autochtones pour une meilleure compréhension, adhésion et appropriation de la démarche à la méthodologie AJEC.

Ensuite, s'en est suivi une série de missions au niveau des différentes communes pour mener des actions de sensibilisations à l'endroit de la jeunesse en vue de la création des groupements. Au total, 1.560 personnes dont 468 filles ont été sensibilisées dans les 30 quartiers des communes cibles du projet. Les présentations ont été faites lors d'un grand rassemblement ouvert qui a été préalablement annoncé grâce à l'aide des chefs locaux. Le but de cette réunion était de susciter l'intérêt afin qu'un grand nombre de groupes potentiels participent à la première réunion avec les associations potentielles ou nouvellement constituées.

#### **R2A6.4. Suivi de la performance des AJECs à travers un système de rapportage en ligne (Système d'Information et de Gestion des Savings groups Information Exchange : SIG-SAVIX)**

Les animateurs de l'ONG GAMA sous la supervision de la superviseure terrain ont suivi l'évolution des AJECs dans les différentes communes d'intervention du projet en termes de création et de mobilisation des fonds.



En ce qui concerne le suivi de la performance, il se fait à travers le système KOBO collect. Cette activité est aussi assurée à travers des missions terrains pour évaluer les associations à partir du 5<sup>e</sup> module. C'est à partir de ce moment que les AJEC matures deviennent indépendantes et autonomes.

### **Résultat 3 : La cohésion sociale et la prévention de la violence/ les conflits sont renforcés en faisant des jeunes des acteurs de changement**

*R3A1 : Enquête d'identification des contraintes sociales (sociales, culturelles, économiques) spécifiquement rencontrées par les jeunes, et notamment les jeunes filles, pour accéder aux opportunités socio-économiques et participer activement aux actions communautaires*

Cette activité a été couplée avec l'étude de base qui a fait ressortir les contraintes liées à l'emploi des jeunes dans la Région de Diffa. L'étude s'est conduite du 5 au 9 novembre 2020 sur un échantillon total de 138 jeunes dont 80 filles et 58 garçons et a concerné 44 autochtones, 46 déplacés, 5 retournés et 43 réfugiés. Elle a permis d'identifier le niveau de précarité des jeunes dans les centres d'accueil et de justifier les besoins urgents de leur donner les moyens de s'en sortir. A titre d'exemple, 93 % de jeunes enquêtés ont déclaré un niveau de sécurité alimentaire de 0 à 3 mois dont 65 % avec un niveau de sécurité alimentaire nul et 25 % justifiant une sécurité alimentaire avec des provisions de 3 mois.

Sur le plan de l'état civil, plus de la moitié des jeunes filles et garçons interrogés, soit 55,8 % ne possèdent pas d'acte de naissance et seulement 35,5 % détiennent leur carte d'identité nationale. Au nombre de jeunes filles et garçons sans acte de naissance, le taux le plus élevé selon le statut se trouve chez les réfugiés ou 70 % sont déclarés sans papier, suivis des déplacés avec 52 %. Quant aux retournés, tous les jeunes se trouvant dans cette catégorie ont déclaré détenir leur acte de naissance.

Le niveau d'instruction de base est très faible voire inexistant. En effet, le taux d'accomplissement du cycle primaire des jeunes tout sexes confondus est en moyenne de 17 % sur l'ensemble des 6 communes. Pour les garçons, il est de 14 % en moyenne avec un pic dans la commune urbaine de Diffa et nul dans les sites relevant des communes de Chétimari et Bosso. Quant aux jeunes filles, leur taux d'alphabétisation est en moyenne de 19 %. Il est faible, même s'il dépasse largement le taux des garçons dans presque toutes les communes de la région sauf à Toumour.

La faiblesse du niveau de scolarisation des jeunes est généralement due au peu d'intérêt qu'accordent leurs parents qui ne font pas de l'éducation une priorité, éprouvés qu'ils sont par les nombreux chocs auxquels ils doivent faire face quotidiennement. Le taux d'alphabétisation est quant à lui assez bon dans l'ensemble des sites d'hébergement (zones d'accueil des déplacés, retournés et réfugiés). Il est en moyenne de 66 % sur l'ensemble des 6 communes. Pour les garçons, il atteint 76 % en moyenne et 53 % pour les filles.

En termes de formation professionnelle, 62% de jeunes disent avoir reçu des formations mais 59 % d'entre eux déclarent ne pas du tout être satisfaits du contenu de la formation reçue. Seuls 13 % sont d'avis contraire et estiment que la formation reçue les 24 derniers mois leur a été effectivement bénéfique. Ceci témoigne du grand décalage entre les formations proposées aux jeunes et leur niveau de besoin ou d'attente, ou d'un grand décalage entre les besoins réels de leur espace économique et la pertinence des thèmes développés au cours de ces formations.

Le niveau du chômage est très élevé au sein des jeunes. Dans 38 % des cas, ils estiment n'avoir pas exercé un métier fixe ces 24 derniers mois, mais plutôt avoir pratiqué ce qui leur tombait sous la main comme

métier (docker, revendeur à la criée, ouvrier agricole, etc.). Ce qui traduit pour cette proportion non négligeable de la population des jeunes interrogés, un niveau de vie aléatoire marqué par la précarité et l'incertitude. Des 8 filières professionnelles exercées ces 24 derniers mois par les jeunes filles et garçons, c'est la filière Commerce qui a été la plus pratiquée par 21 % de jeunes, suivie de la filière Mécanique (12%), la filière Agriculture (9%) et la couture (8%).

Les jeunes filles sont majoritairement occupées dans le commerce, à savoir la petite restauration, la revente de fruits et légumes qui se pratiquent généralement à domicile, qui les occupe à 23 %, puis dans la couture à 10 % et dans l'agriculture avec un taux de fréquentation de 8 %. Pour elles, le commerce et la couture sont les principaux métiers qu'elles pratiquent dans presque toutes les communes et durant toute l'année.

Enfin, des stratégies de communication adaptées à l'endroit des communautés pourraient être envisagées, en lien avec les barrières à l'emploi identifiées (métiers dits tabous, femmes et l'emploi, etc.), afin d'améliorer l'accès des jeunes à l'emploi.

*R3A2 : Elaboration de plans d'action communaux de renforcement de la résilience des jeunes face à l'extrémisme et redynamisation de 6 Conseils Communaux des Jeunes<sup>9</sup>*

6 sessions de renforcement des capacités de CCJ ont été organisées en mai 2020 sur divers thématiques à savoir la prise en compte des perspectives jeunes, les violences en milieu jeunes, la paix et citoyenneté, la politique locale de la jeunesse, la négociation des conflits, les droits, et le devoir de liberté et de responsabilité des jeunes.

L'objectif général de ces sessions était de renforcer les capacités des représentants des jeunes partenaires du projet pour en faire des acteurs du changement dans le processus du développement local et national. Toutes ces sessions ont abouti à des ébauches de plans d'actions thématiques, mais elles ont aussi permis des échanges fructueux entre les représentants des jeunes et les autorités renforçant l'implication des jeunes dans la prise des décisions. 54 jeunes y compris des réfugiés et déplacés dont 18 filles ont participé à ces sessions de formation.

### **R3A2.2. Activités de redynamisation des Conseils Communaux des Jeunes (CCJ) à travers un ensemble de formations**

En mars 2021, 5 sessions de renforcement des capacités des jeunes à travers les CCJ ont été organisées sur des thématiques portant sur la paix, le civisme, le leadership et la prévention des violences dans les 6 communes du projet à raison de 4 participants par commune. Des ébauches de plans d'actions de lutte contre les violences ont été élaborées, issues de la dernière session sur les causes et conséquences des violences contre les jeunes. Au total 24 jeunes dont 8 filles ont pris part aux différentes sessions.

*R3A3: Appui (i) à la mise en place et équipement d'espaces récréatifs pour 12 clubs Associations Sportives et Culturelles (ASC) dans 6 communes ; (ii) à l'organisation d'activités sportives et culturelles*

---

<sup>9</sup> Le conseil communal de la jeunesse (CCJ) représente un démembrement du Conseil National de la Jeunesse du Niger (CNJN) qui est un organe autonome et démocratique représentant les jeunes et servant de cadre général de concertation et d'expression.

### **R3A3.1. Equipement de 12 ASC**

6 Association Sportive et Culturelles (ASC) ont été mises en place. Ces ASC sont composées des leaders des jeunes et des responsables communaux du sport et de la culture avec comme objectif de mettre en place une structure faitière capable d'impulser la pratique sportive et culturelle dans la commune et en même temps de favoriser le brassage entre jeunes, l'entraide, la solidarité, la tolérance, la paix et la cohésion sociale. Chaque association comprend 30 membres dont 10 hommes et 20 filles.

Il faut noter que le comité exécutif de chaque association est composé de 12 membres dont 7 femmes avec une présidente, une trésorière et une chargée des affaires féminines. Donc au total il y a 6 Associations Sportive et Culturelles (ASC) dans les 6 communes, soit un total de 180 membres dont 120 filles.

Ainsi, chacune de ces ASC a bénéficié d'un appui en équipement sportif. Un lot de matériel composé de 2 ballons de football, 2 ballons de volleyball, 2 jets de maillots (22), 2 jets de dossards (20), 3 sifflets, 30 plots, 1 filet de volley et 12 chaussures à crampons a été remis à chacune des ASC.

### **R3A3.2. Appui à l'organisation d'activités sportives et culturelles**

2 tournois sportifs, une caravane et un festival ont été organisés par les ASC de Nguigmi et de Chétimari en mars et mai 2021. Le but de ces activités était d'apaiser les tensions qui existent entre les FDS et les jeunes de la ville de Nguigmi, mais aussi entre la communauté hôte et les nouveaux arrivés (refugiés) dans la commune de Chétimari.

Pour rappel, il y avait eu des bagarres et des rixes entre les jeunes de la ville et les agents des FDS. A l'issue de ces bagarres, les maisons des FDS ont été incendiées. Avant l'entame des compétitions sportives, des campagnes d'information et de sensibilisation sur les questions de paix et de cohésion sociale ont été menées par les membres des ASC en mettant à contribution les radios communautaires de Nguigmi et celles de Chétimari.

A côté de ces tournois de football qui ont réunis uniquement des hommes, 2 autres activités ont été organisées au profit des filles. Premièrement, en collaboration avec la Direction Régionale de la Jeunesse et du Sport et de la Direction Régionale de la Culture, une activité sportive et culturelle a été organisée à Diffa le 9 août 2022. Cette activité a vu la participation de 36 jeunes filles. En prélude à la cérémonie de Diffa, des concours communaux ont été organisés par les animateurs communautaires en collaboration avec les ASC et les CCJ en vue de sélectionner les jeunes filles qui vont représenter leurs communes à Diffa pour la grande cérémonie dans les domaines de : concours culinaire ; tresses traditionnelles ; hennés et athlétisme.

Deuxièmement, dans le cadre de la commémoration de la journée internationale des droits de la femme, des activités culturelles et sportives ont été organisées le 13 février 2023 en collaboration avec l'Union des étudiants de l'Université de Diffa, et se déclinent comme suit :

- Un concours culinaire et de hennés/tresses traditionnelles qui a opposé les étudiantes de l'université à la section collège-lycée et les représentantes de la communauté.
- Un concours d'athlétisme qui a opposé l'université, l'institut supérieur de santé (ISS) et la section collège-lycée.

Chaque discipline a opposé les six communes d'intervention du projet.

*R3A4 : Sensibilisation des jeunes sur les compétences de vie, le dialogue intercommunautaire, la cohésion sociale, la citoyenneté, la protection de l'environnement, le genre, les violences basées sur le genre, les IST/VIH/SIDA et la santé reproductive à travers les structures d'accompagnement des jeunes et les médias locaux.*

**R3A4.1. : Elaboration d'un plan de formation visant à la mise en œuvre d'actions de sensibilisation communautaire sur les thématiques de la paix et des compétences essentielles de vie**

A l'issue de sessions décrites en R3A2.2, une ébauche de plans d'actions a été élaborée sur la thématique et les jeunes représentants des CCJ se sont engagés à disséminer les informations reçues à leurs pairs et à la population de leurs communautés. Mais pour renforcer cette ébauche, l'ONG GAMA a identifié un consultant en juin 2022 pour élaborer un guide de sensibilisation<sup>10</sup> communautaire sur les thématiques de paix, coexistence pacifique et cohésion sociale en vue de former les ASC et les CCJ sur ces thématiques.

**R3A4.2 : Formation des formateurs sur la mise en œuvre d'actions de sensibilisation communautaire sur les thématiques de la paix et des compétences essentielles de vie**

Deux séries de formations ont été organisées au profit des ASC et CCJ :

La première formation tenue du 26 au 27 février 2021 a concerné 9 personnes dont 4 filles des communes de Diffa, Chétimari et Nguigmi à raison de 3 représentants de chaque CCJ. La démarche a utilisé des outils d'animation qui sont le brainstorming, les travaux de groupe, les présentations en plénière, les témoignages et les études de cas. Ceci a permis de comprendre non seulement les concepts de la paix, de la coexistence pacifique, de la gestion des conflits et des compétences essentielles de vie mais aussi les contraintes qui entravent les actions de sensibilisation à entreprendre.

Après l'élaboration du guide, du 24 au 26 novembre 2022, une seconde session de formation a été organisée au profit de 24 membres des ACS et CCJ sur le guide qu'ils vont cascader dans leurs communes respectives mais aussi pour appuyer ces derniers à élaborer des plans d'actions communaux de sensibilisation tout en prenant en compte le contexte de chaque commune.

**R3A4.3. Appui aux CCJ et ASC pertinents à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'actions de sensibilisation communautaire sur les thématiques de la paix et des compétences essentielles de vie**

Plusieurs actions de sensibilisation ont été organisées par l'ONG GAMA dont entre autres :

- Des sensibilisations auprès des jeunes en vue de les motiver dans l'élaboration des microprojets portant sur les thèmes de la paix, la prévention des conflits et les filières vertes et innovantes. Les 6 communes d'intervention ont été concernées par cette activité. On estime le nombre de personnes touchées par cette sensibilisation à 312 participants dont 168 filles et 144 garçons.
- Après la session de formation/orientation et l'élaboration des plans d'action de sensibilisation communautaires, les membres des CCJ et ASC ont mené des actions de sensibilisation conformément à leurs plans comme suit :
  - A Diffa, les jeunes en collaboration avec les chefs des quartiers ont organisé une caravane de sensibilisation sur la culture de la paix dans 3 quartiers à des fort taux de concentration des déplacés, réfugiés et retournés (djori Kollo ; Awaridi et ligaridi). Dans chaque quartier, des sketches ont été organisés et des messages de paix véhiculés dans plusieurs langues locales. Pendant les échanges, l'occasion a été saisie d'écouter les témoignages de certains réfugiés/déplacés sur leurs situations d'avant la crise et celles actuellement.
  - Dans la commune de Gueskérou, les jeunes ont profité de l'organisation d'une compétition de lutte traditionnelle qui s'est déroulée dans la région pour organiser un tournoi local de lutte traditionnelle entre les jeunes des villages environnants avec comme thème le brassage culturel et la promotion d'un environnement favorable à la coexistence pacifique.
  - Les communes de Chétimari et Bosso ont quant à elles organisé des tournois de football inter scolaires.

---

<sup>10</sup> Voir annexe 7

#### **R3A4.4. Engagement avec les médias afin de promouvoir ces thématiques à plus large échelle.**

Les radios communautaires de Chétimari et de Nguigmi ont été mises à profit pour porter à grande échelle les messages de paix et de coexistence pacifique prônés par les jeunes lors des activités sportives et culturelles organisées dans ces communes.

*R3A5 : Soutien financier à des activités/microprojets innovants menés par les jeunes visant à prévenir les conflits et la violence et à améliorer la cohésion sociale*

Dans le cadre de la réalisation des microprojets, un appel à proposition restreint a été lancé au profit des AJECs mises en place par le projet. 3 à 4 AJEC ont été consultées par commune sur la base du suivi des performances de ces dernières pour proposer des idées de projet qui seront soumises à l'appréciation d'un comité de sélection mis en place pour l'occasion.

Plusieurs études ont démontré que les filières agrosylvopastorales sont les plus porteuses dans toutes les communes d'intervention du projet. Et compte tenu du facteur temps parmi les critères d'éligibilité, l'accent a été mis dans ces secteurs, mais aussi en tenant compte du montant plafond de quatre millions de francs CFA par microprojet.

Après la proposition des idées de microprojets, un comité de dépouillement et d'analyse composé d'un représentant de la direction régionale de l'aménagement du territoire et du développement durable, d'un représentant de la direction régionale de l'élevage, d'un représentant de la direction régionale de l'agriculture et du représentant du conseil régional de la jeunesse a été mis en place pour sélectionner les dossiers les plus pertinents qui répondent aux critères d'éligibilités.

10 microprojets ont été retenus<sup>11</sup> par ordre de mérite (sous réserve d'une visite terrain et du budget disponible) comme suit :

<b>Ref.</b>	<b>Associations</b>	<b>Commune de Mise en Œuvre</b>	<b>Filière Propose/Projets</b>	<b>Montants</b>	<b>Rang</b>
<b>21</b>	<i>MU CIGABA TARE</i>	<i>DIFFA</i>	Maraichage	3,970,000	1
<b>12</b>	<i>ZOUMOUNTCHI</i>	<i>CHETIMARI</i>	Transformation agro-alimentaire	2,659,750	2
<b>13</b>	<i>HADIN KAYE</i>	<i>CHETIMARI</i>	Transformation agro-alimentaire	2,979,750	3
<b>8</b>	<i>ALLAH NELEWA TCHOUDOU</i>	<i>BOSSO</i>	Embouche	1,311,200	4
<b>14</b>	<i>MAROUADI</i>	<i>CHETIMARI</i>	Transformation agro-alimentaire	2,709,750	5
<b>16</b>	<i>GUIDAN NOMA</i>	<i>CHETIMARI</i>	Production animal;	3,050,000	6
<b>15</b>	<i>ALLAH BANANSA</i>	<i>CHETIMARI</i>	Transformation agro-alimentaire	2,724,750	7
<b>28</b>	<i>SOUMORAM</i>	<i>NGUIGMI</i>	Embouche	2,135,000	8
<b>2</b>	<i>NATSUWAR MATASA</i>	<i>NGUIGMI</i>	Culture de contre saison	2,539,440	9

<sup>11</sup> Voir annexe 13 PV de sélection

20	BA ALLAH	MAIYI	SAI	DIFFA	Embouche	2,215,000	10
----	-------------	-------	-----	-------	----------	-----------	----

Après la visite des sites d'implantations et l'étude de faisabilité, tous les microprojets ont été déclarés conformes. Seulement les 2 microprojets du maraichage (numéro 21 et 2) avaient sous-estimé le montant pour le fonçage des forages et ont dû être abandonnés.

Les montants des plans d'affaires largement sous-estimés ne prennent pas en compte les éléments techniques ci-dessous :

- L'étude géotechnique,
- L'analyse des prélèvements et
- La mise en place des champs solaires.

*R3A6 : Renforcement de 12 mécanismes communautaires de protection et mise en place d'un système de référencement des abus vers des structures appropriées*

**R3A6.1. Formation des 6 animateurs de terrain pour assurer le renforcement des capacités de mécanismes communautaires de protection, le suivi des cas et la coordination de la chaîne de référencement**

6 animateurs de terrain (3 femmes et 3 hommes) et 6 relais communautaires (4 femmes et 2 hommes) des communes d'intervention du projet ont été formés en décembre 2020 sur les thématiques liées à la prévention et la réponse aux cas d'incidents de protection des enfants, y compris les VBG. Un accent a été mis aussi sur les concepts de base de la protection de l'enfant en situation d'urgence et de Violences Basées sur le Genre.

**R3A6.2. Renforcement de capacités des mécanismes communautaires de protection et des clubs de jeunes**

Des sessions de renforcement de capacités des membres des mécanismes communautaires de protection de l'enfant et des clubs de jeunes ont été organisées en décembre 2020. Ces sessions ont regroupé 24 jeunes dont 16 filles membres des Comités de Protection et des ASC sur le circuit de référencement et le suivi des cas de protection et de VBG dans les communes de Nguigmi, Diffa et Chétimari. Ces comités sont composés des représentants.es des Adolescent.e.s Modèles, du Comité des Enfants, du Club des jeunes, du Comité de Protection des Enfants, des ASC et des animatrices terrain de l'ONG GAMA.

Ces formations ont été assurées par la coordinatrice VBG d'un autre projet du bureau de Plan Diffa et facilitées à Nguigmi par le représentant la Direction Départementale de la Promotion de la Femme et la Protection de l'Enfant (DDPF/PE) et la Coordinatrice d'un Groupement Féminin basé à Nguigmi, très active dans le domaine de la protection et des VBG.

L'objectif visé à travers cette formation était de doter les membres des comités communautaires de protection et des clubs de jeunes des connaissances et aptitudes à pouvoir suivre et référer des cas de protection et des VBG aux structures compétentes.

Spécifiquement, il s'est agi au cours de cette formation de :

- Mieux comprendre les questions de prévention et de protection des enfants ;
- Assimiler davantage les thématiques et comprendre le circuit de référencement et de suivi des cas qui viendraient à se poser dans leurs communautés respectives (identification/signalement et référencement CP & VBG) ;
- Jouer pleinement leurs rôles de garants de la santé et du bien-être des enfants dans leurs communautés ;
- Comprendre le cercle de responsabilités sur la protection ;
- Mieux appréhender le décret sur la responsabilité et les rôles des comités de protection ;
- Comprendre les principes que le mécanisme communautaire de protection de l'enfant (MCPE) doit observer pendant leur travail dans la gestion des cas ;

- Comprendre comment rapporter les incidents et les outils nécessaires pour faciliter la documentation.

### **R3A6.3. Référencement des cas de violences basées sur le genre vers les mécanismes communautaires de protection.**

L'ONG GAMA, appuyée par les mécanismes villageois de protection VBG, a réalisé des actions de sensibilisation sur le thème « agression sexuelle en milieu jeune ». L'objectif de cette activité était d'appuyer les actions de sensibilisation sur la prévention et le référencement des cas de VBG à travers les mécanismes villageois de protection.

Les groupes cibles étaient des jeunes appartenant aux groupements des jeunes déjà mis en place par GAMA.

Les séances ont été animées par les comités de protection de Chétimari et de Diffa dans une démarche participative. En plus, à Diffa, GAMA a appuyé l'Association des Réfugiés de Diffa (ARD) pour une action de sensibilisation. En effet, l'ARD est l'association des réfugiés qui a une forte expérience dans les sensibilisations et les mobilisations communautaires sur la paix et les VBG. Au total, 495 participants y ont participé dont 148 filles, 123 garçons, 119 femmes et 95 hommes.

En collaboration avec la Direction de la Protection des Enfants et Population, des séances de sensibilisation ont été organisées du 31 octobre au 01 novembre 2022 sur la prévention et le référencement des cas de violence basé sur le Genre à travers les mécanismes villageois de protection pour réduire les viols, le châtement corporel dans les ménages et les discriminations des genres dans les communes de Diffa (Diffa Koura et Gagerie), Gueskérou (site déplace de Gueskérou) et Chétimari (Gagamari). Les thèmes développés lors de ces sensibilisations ont été :

- La typologie des VBGs : sexuelle (viol, agression sexuelle, attouchement), physique, psychologique, socio-économique, mariage précoce- forcé ;
- Les causes de VBGs : abus du pouvoir, inégalités de sexe et le non-respect de droit humain ;
- Les Conséquences : VIH/ SIDA, grossesses non désirées ; accouchements difficiles ; fistules, dépressions-folie, morts- suicide, isolement, rejets de la famille – de la société et de la prostitution ;
- Les raisons pour laquelle une survivante ne souhaite pas rapporter sur son cas de VGB : manque de confidentialité, représailles ou peur de l'auteur, honte face à la société ;
- En cas d'identification d'une survivante : apporter un appui psycho-social, sanitaire, sécuritaire et un accompagnement juridique ;
- Les principes directeurs dans le domaine de VGB : la confidentialité, la sécurité, le respect, la non-discrimination ;
- Orientation vers les services de prise en charge.

Communes	Quartier/village	Personnes touchées par les séances de sensibilisation			
		Autochtones	Refugier	Déplacer	Retourner
Diffa	Diffa Koura	13	5	2	-
	Gagerie	7	3	7	3
Gueskérou	Site déplacer	4	7	9	-
Chétimari	Gagamari	6	10	4	-
	Total	30	25	22	3
<b>Totaux</b>		<b>80</b>			

## 5.2 Exécution budgétaire

Le projet a atteint le taux de consommation de 100% du montant de financement accordé soit 1.500.000€. Malgré la réduction de cibles du résultat 2, les coûts liés aux activités de ce résultat ont été utilisés presque entièrement au vu des coûts réels rencontrés qui avaient été sous-estimés pour certains, et subi l'inflation de la période du COVID 19 pour d'autres (achats de kits, équipements des centres).

*Voir Annexe sur le rapport financier final.*

## 6. THÈMES TRANSVERSAUX, SYNERGIES ET COMPLÉMENTARITÉS

---

### 6.1 Thèmes transversaux

#### Genre

L'éducation des filles et la pleine participation des femmes à la vie socio-économique, politique et culturelle du pays font partie des défis majeurs auxquels le Niger continue à être confronté. Le Niger bat le record du mariage précoce au niveau mondial avec un taux de 76% chez les femmes avant 18 ans et 28% avant 15 ans. Les filles sont d'autant plus vulnérables qu'elles échappent aux opportunités d'éducation, de formation ou d'emploi. Les phénomènes de VBG en milieu scolaire (VBGMS) sont récurrents. Ces phénomènes sont profondément ancrés dans les normes sociales de genre.

Le projet a cherché à créer un environnement propice, résilient et exempt de toutes violences basées sur le genre pour les filles de la région de Diffa en œuvrant à plusieurs niveaux : auprès des filles et des garçons, de leurs parents et communautés, ainsi qu'auprès des décideurs locaux et régionaux. Lors de la mise en œuvre du projet, un engagement fort de la part des femmes et des filles a été noté. Les filles et les femmes ont pris une part active dans les activités du projet. Au niveau de chaque commune, un comité inclusif a été mis en place pour le ciblage de bénéficiaire pour pouvoir prendre en compte toutes les sensibilités.

Dans toutes les activités mise en œuvre ce principe du genre sensible a été respecté et s'est basé sur les six éléments sur lesquels travailler qui peuvent aider à construire progressivement une programmation et une communication d'influence transformatrice en genre. Voici ces éléments :

1. Lutter contre les stéréotypes néfastes et les normes de genre limitante tout au long de la vie.
2. Renforcer la capacité d'agir des filles et des jeunes femmes
3. Faire progresser à la fois la condition matérielle et la position sociale des filles, des jeunes femmes et des femmes
4. Travailler avec les garçons, les jeunes hommes et les hommes pour promouvoir un rôle d'allié pour l'égalité
5. Répondre aux besoins et aux intérêts des filles et des garçons dans toute leur diversité.
6. Favoriser un environnement favorable à l'égalité de genre et aux droits des filles.

Globalement le projet était au statut « genre sensible » justifié par les éléments ci-dessous repris de l'outil « Gender Transformative Marker » de Plan International :

Le projet est aligné à l'approche sexo transformatrice de Plan International à travers les éléments suivants :

- Le processus de suivi-évaluation du projet est sensible à l'égalité de genre et à l'inclusion, surtout en ce qui concerne le suivi de l'objectif et des résultats qui est fait de façon régulière ;
- La conduite de sensibilisation générale sur le genre et l'inclusion ;



- Le renforcement de la capacité d'agir des filles et des jeunes femmes par la mise en place des AJEC et la conduite des activités d'alphabétisation ;
- La réponse aux besoins immédiats et stratégiques des jeunes filles et garçons vulnérables à travers le financement des AGR, les renforcements de capacités, le financement des micro-projets, la formation professionnelle et l'appui en kits de démarrage ;
- Le développement de la masculinité positive à travers des discussions hebdomadaires entre jeunes garçons sur la masculinité positive, le genre et l'inclusion.
- L'amélioration de l'environnement à travers la coordination des acteurs, l'appui aux partenaires (services techniques et OSC) et la mobilisation médiatique.

Par rapport à la participation, le projet a consulté et impliqué les jeunes dans la mise en œuvre des activités et a fait intervenir une diversité de jeunes filles et garçons en termes de cibles.

### **Environnement**

Pour la mise en œuvre des actions impliquants la gestion de l'environnement, des études d'impact environnemental ont été conduites avant la mise en œuvre, comme ce fut le cas dans le cadre de la réalisation des microprojets des jeunes où une visite terrain a été organisée avec les services techniques compétentes et lors de la spécification des besoins des kits, les jeunes ont choisi d'utiliser des machines à moteur moins polluant que d'utiliser les bois pour l'extraction d'huile d'arachide.

### **Droits de l'enfant**

Dans le cadre de la mise en œuvre, tous les partenaires identifiés ont été orientés et sensibilisés sur la sauvegarde des enfants (formation proposée par Plan Academy). Ce programme vise à aider le personnel et les associés de Plan International à devenir des protecteurs actifs des enfants et des jeunes en acquérant une compréhension de base de ce qu'est la protection et de ce qu'elle signifie pour une organisation travaillant avec des personnes vulnérables.

Tous les bénéficiaires ont été traités de la même manière, et toutes les activités étaient inclusives.

### **Inclusion pour les jeunes en situation de handicap**

5% des personnes en situation de handicap a été prévu par le projet dans sa conception et au niveau du centre de Nguigmi une rampe a été construite pour faciliter l'accès à ces derniers.

## **6.2 Synergies et complémentarités**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, l'ONG GAMA a développé une synergie d'actions avec les autorités communales, les services déconcentrés de l'Etat au niveau régional et départemental, ainsi qu'avec les acteurs du niveau communautaire (coutumier et religieux) afin d'être le plus efficient et efficace dans le développement des activités prévues.

Des synergies avec d'autres projets de PIN appliquant les méthodologies similaires, tels que le projet Weyborey Ma Farhan, ont été recherchées afin de renforcer l'impact et mutualiser les apprentissages. Dans le cadre du ciblage des jeunes, le projet est passé par le même comité de ciblage mis en place par le projet BANA piloté par PIN mais aussi par les associations sportives et culturelles dans le cadre de la cohésion sociale.

Dans le cadre des formations professionnelles, des rencontres ont été organisées avec des partenaires comme le Fond d'Appui à la Formation professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) et Search for common Ground afin de recourir au même comité de ciblage mis en place par le projet pour éviter les doublons des cibles mais aussi intervenir dans les secteurs prioritaires et porteurs.

Au sein de son équipe, l'ONG GAMA n'a pas les compétences de prise en charge des cas de VBG malgré la mise en place/redynamisation des comités communautaires de protection. GAMA a ainsi approché l'ONG COOPI et le l'ONG DRC pour pouvoir prendre en charge tous les cas identifiés par le comité. Au niveau du sous-groupe de travail VBG et protection, des dispositions ont été prises avec les communautés pour travailler avec un même mécanisme communautaire de protection pour permettre aux structures qui n'ont la capacité de prise en charge, de référer vers celles qui disposent d'un dispositif répondant à la prise en charge.

## **7. SUIVI, EVALUATION & APPRENTISSAGES**

---

### **7.1 Suivi**

Un plan de suivi et évaluation a été élaboré au début du projet. Les activités des AJECs, AGRs et sensibilisations ainsi que les activités de formation ont été suivies par le partenaire local, l'ONG GAMA, à travers des rapports mensuels et à travers une fiche de suivi pour les AJECs. Des réunions mensuelles ont été organisées entre l'équipe de Plan Niger Diffa et le coordinateur de GAMA responsable du suivi sur le terrain.

Des missions de suivi dans les différentes communautés de mise en œuvre ont été organisées tous les mois par le superviseur des animateurs en vue d'évaluer les niveaux de mise en œuvre de la méthodologie AJEC et en collaboration avec l'équipe de Plan pour proposer un plan d'action. A mi-parcours une analyse a été faite en collaboration avec Plan Belgique sur la situation du projet et les difficultés de mise en œuvre dans le contexte instable et volatile de la région de Diffa. Cette analyse a permis d'entreprendre une réorientation des activités du projet pour atteindre les résultats escomptés du mieux possible.

A la fin du projet, un atelier de clôture<sup>12</sup> a été organisé le 27 juin 2023 afin de formuler et partager les leçons apprises pour permettre aux autorités locales et aux jeunes de prendre des actions de pérennisation des acquis. Une évaluation finale<sup>13</sup> a été organisée avec l'appui de l'Université de Diffa du 13 au 24 juin 2023 et a dressé un portrait des principaux succès et atouts du projet. Ces leçons ont été partagées avec les membres du cadre stratégique de concertation pour le Niger à Diffa, les acteurs du développement et de l'humanitaire à travers les différents groupes de coordination existants à Diffa et à Niamey.

Le département MERL de Plan International Niger a été impliqué dans l'ensemble du processus de suivi et évaluation du projet (soutien avec l'élaboration et la mise à jour des outils de suivi, sélection des consultants pour l'évaluation de base et finale, suivi de la collecte de données, etc.).

### **7.2 Actualisation des indicateurs**

Voici le tableau résumant l'atteinte des indicateurs du projet. Il est également en annexe<sup>14</sup> de ce rapport sous format Excel.

---

<sup>12</sup> Voir annexe 8

<sup>13</sup> Voir annexe 17

<sup>14</sup> Voir annexe 18

Résultats & Activités	Indicateur	Monitoring total				Commentaires
		Cible totale (Nombre)	Cible totale après réorientation	Actual (Nombre)	% de la cible atteinte	
<b>Objectif Spécifique: 2400 jeunes filles et garçons vulnérables (déscolarisés ou non scolarisés, des communautés hôtes, déplacés et réfugiés, y compris les jeunes en situation de handicap) sont professionnellement insérés et deviennent des acteurs de changement contribuant à l'amélioration de la cohésion sociale dans la région de Diffa</b>	Nombre de jeunes ayant amélioré leur employabilité (obj final 2400)	2400	1591	1591	100%	Données récoltées lors de l'évaluation finale externe
	% de jeunes engagés dans des activités génératrices de revenus 6 mois après leur formation ou stage. Baseline: 0% / Objectif mi-parcours: 40% / Final 80%	1000	591	500	85%	Indicateur ajouté au CL initial
	% des jeunes ciblés en formation, stage, emploi ou en auto-emploi en fin de projet. Baseline: 0% / Objectif mi-parcours: 50% / Objectif final: 80%	1400	1000	1000	100%	Données récoltées lors de l'évaluation finale externe
	% d'individus issus des communautés déclarant que la cohésion sociale s'est améliorée suite aux actions des jeunes. Baseline: 0% / Objectif mi-parcours: 30% / Final: 70%			95%	95%	Données récoltées lors de l'évaluation finale externe
<b>Résultat 1: Des partenariats stratégiques au niveau local, départemental, régional et national sont développés et les capacités pédagogiques, organisationnelles et techniques de ces partenariats sont renforcées.</b>	% de structures partenaires ayant développé un plan de renforcement des compétences. Baseline: 0% - Y1: 50% - Y2: 75% - Y3: 100% - Y4: 100%	10	39	39	100%	La cible initiale était les 10 centres communautaires. Finalement, en travaillant avec les 6 communes et avec les CFM, CCJ, CJ et les mairies le total est de 39 plans développés
	% des plans de renforcement de capacités mis en oeuvre par les structures partenaires. Baseline: 0% - Y1: 60% - Y2: 80% - Y3: 90% - Y4: 100%	10	39	30	77%	
<b>Résultat 2: Amélioration de l'employabilité, de l'accès à la formation, à l'emploi et aux opportunités économiques pour 2400 jeunes filles et garçons de 15 à 25 ans vulnérables</b>	Nombre de jeunes ayant créé ou renforcé leur entreprise par genre et vulnérabilité. Baseline: 0 / Mi-parcours: 250 / Objectif final: 500	500	591	500	85%	Données récoltées lors de l'évaluation finale externe
	Nombre de jeunes ayant trouvé un emploi rémunéré dans les 6 mois suivant leur formation, par genre et par critère de vulnérabilité. Baseline: 0 / Mi-parcours: 600 / Objectif final: 1400	1400	1000	613	61%	Données récoltées lors de l'évaluation finale externe
<b>Résultat 3 : La cohésion sociale et la prévention de la violence/ les conflits sont renforcées en faisant des jeunes des acteurs de changement.</b>	% d'individus issus des communautés déclarant que la cohésion sociale s'est améliorée suite aux actions des jeunes. Baseline: 0% / Objectif mi-parcours: 30% / Final: 70%			95%	95%	Même indicateur que pour l'objectif spécifique
	% de jeunes déclarant qu'ils jouent un rôle actif dans i. la cohésion sociale, ii. la prévention des conflits et iii. la résolution des conflits dans la communauté, par genre et critère de vulnérabilité. Baseline: 0% / Objectif mi-parcours: 30% / Objectif final: 70%			63%	63%	Données récoltées lors de l'évaluation finale externe

### 7.3 Leçons apprises

- La responsabilisation des leaders communautaires dans le suivi des activités des jeunes a permis de pérenniser les acquis et la continuité des actions et de renforcer leur résilience ;
- L'implication active dès le début des acteurs communautaires dans tout le processus de la mise en œuvre des activités du projet ont renforcé la qualité de mise en œuvre et influencé la majeure partie de la population à adhérer aux activités du projet ;
- L'implication des Directions Etatiques comme la DRET/FP (Direction régionale de l'enseignement technique et de la formation professionnelle) et ses délégués dans la mise œuvre des activités du projet vont permettre la continuité et le suivi des activités des jeunes ;
- Les thématiques en compétence de vie et de vie associative dispensées pour les jeunes dans le but d'améliorer leurs connaissances et renforcer leur résilience sont applicables en période d'urgence comme dans le développement ;
- La mise en place des comités dans les communes d'intervention a permis d'anticiper le problème de leadership dans les villages abritant plusieurs chefs de communautés différentes surtout dans des zones à fortes concentration des réfugiés/déplacés. Cela a permis d'assurer la représentativité de toutes les communautés dans les activités du projet et aussi d'assurer la redevabilité, d'avoir la participation significative de la communauté dans la mise en œuvre des activités ;

- Les activités menées dans les communes/sites sans aucune différenciation de sexe ni de statut social ont permis aux jeunes de mieux s'épanouir et de construire leur résilience ensemble et en comprenant les pratiques discriminatoires et néfastes à l'égard des filles ;
- Les femmes s'expriment mieux qu'auparavant dans les instances grâce à la méthodologie AJEC utilisée et à la mise en confiance durant les séances de sensibilisation et de formation ;
- La vie associative, plus particulièrement la mise en place des associations d'épargne et de crédit a permis de renforcer la cohésion sociale, de combattre certains stéréotypes mais aussi de pérenniser les acquis ;
- Même s'il est possible de toucher les femmes de tout âge grâce aux mécanismes de ciblage développés dans les approches genre, il est clairement établi que la mobilité des filles et des jeunes femmes particulièrement les femmes mariées (y compris les mères qui allaitent) est souvent fortement limitée par les normes culturelles et/ou par la responsabilité des tâches ménagères et de la garde des enfants. L'accès à tout type de formation qui suppose de longues absences du village est dès lors fortement limité pour elles ;
- La cible des jeunes de 25-30 ans est plus dynamique en termes d'insertion socioéconomique que celle en dessous du fait de leur maturité, et parmi elles, les femmes/filles sont plus actives que les hommes malgré les contraintes sociales et culturelles qui limitent leur mobilité ;
- Les jeunes ont tendance à choisir des métiers sans tenir compte de la pertinence et de la faisabilité dans leurs localités, malgré la sensibilisation et les orientations, chose qui ne facilite pas l'insertion socioéconomique de ces derniers ;
- Les kits collectifs favorisent plus l'insertion et l'installation des jeunes, mais aussi limitent la vente des kits ;
- La mise en place des associations des jeunes pour l'épargne et crédit favorise la cohésion sociale.

### **Les bonnes pratiques**

Les jeunes ont été mis en groupe pour :

- Eviter la revente des kits d'installation ;
- Assurer la continuité des activités des jeunes ;
- Faciliter l'insertion socioéconomique des jeunes.

### **Recommandations**

Au vu des leçons apprises du projet, nous recommandons pour des futurs projets de même nature :

- Dans les contextes de mouvement de la population, l'approche « commune porte d'entrée » pour toute action de développement, nécessite d'être renforcée par un travail accru avec les leaders coutumiers, ces derniers ayant plus d'influence dans les communautés ;
- Si les jeunes porteurs d'idées de projet ont des difficultés d'accès à une offre de services financiers adaptés, c'est bien souvent parce qu'ils n'ont pas de capacités de gestion comptable et financière assez structurées qui leur permettent de démontrer la solidité et le potentiel de leurs entreprises aux financeurs. Un renforcement de leurs capacités de gestion entrepreneuriale, notamment sur les aspects financiers et comptables, est donc indispensable ;
- Des conventions de mise en œuvre auraient dû être signées avec les Mairies/Communes pour des activités comme le ciblage, les sensibilisations et même certaines formations professionnelles à travers les CFM. Malgré que les CFM soient officiellement sous la tutelle de la DRET/FP, ces centres ont été créés à la demande des mairies qui en ont la responsabilité opérationnelle. Une convention avec ces dernières faciliterait l'acquisition des matières d'œuvre, le suivi régulier des formations et le suivi des jeunes ;
- Pour avoir des formations de qualité, il serait pertinent de créer une unité de gestion entre la Direction de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (DRET/FP), la Chambre des métiers et d'artisanat (CMANI) et le projet pour tous les métiers hors centres ;

- Aujourd'hui, la question est de trouver des solutions idoines et structurantes pour une bonne prise en charge de la problématique de l'emploi des jeunes, et plus particulièrement ceux en milieu rural, pour une insertion économiquement viable et durable. Il est nécessaire de prendre des mesures énergiques pour faciliter la participation active des jeunes, aussi bien des filles et des jeunes femmes que des garçons et des jeunes hommes, à l'élaboration des politiques et à la planification à tous les niveaux ;
- Dans le cadre de distribution du cash AGR dans le contexte du mouvement de la population, il faut toujours prévoir un système de repérage des bénéficiaires afin de faciliter le processus de suivi ;
- Créer un mécanisme d'appropriation et de pérennisation des acquis du projet par les Communes ;
- Prévoir une stratégie de sortie au niveau communautaire ;
- Créer une synergie avec d'autres acteurs et les communes en vue de l'appropriation du projet pour assurer sa durabilité ;
- Pour un meilleur suivi des apprenants dans le cadre des formations professionnelles aux métiers, prévoir des cartes d'identité pour éviter toute confusion lors des cérémonies des remises des kits ;
- Pour plus d'impact dans le processus d'insertion socio-économique des jeunes, limiter le choix des métiers de ces derniers aux filières porteuses de chaque zone ;
- Dans les futurs projets, prévoir des montants forfaitaires pour les jeunes qui vont quitter leurs zones de résidence ;
- Dans les projets futurs, prendre en compte dans la cible les survivants des VBG ;
- Instaurer des systèmes de mentorat dans les villages/communautés pour une participation effective des femmes/filles ;
- Créer un cadre d'échange qui va impliquer davantage les jeunes ruraux que ceux dans les zones urbaines pour plus d'impact ;
- Proposer des choix limités aux jeunes dans le cadre des formations professionnelles et les activités génératrices de revenu pour plus d'impact mais aussi pour assurer la faisabilité ;

## **FORCES**

- La très grande responsabilisation des associations des jeunes mises en place par le projet ;
- La démarche multi acteurs utilisée dans la mise en œuvre du projet a permis de répondre efficacement à la problématique complexe du renforcement du pouvoir économique et de la résilience des jeunes ;
- La bonne communication entre les parties prenantes ;
- Les sensibilisations sur des sujets multisectoriels (protection, violence basée sur le genre, les notions de compétences de vie quotidienne) ont contribué à réduire certaines pratiques communautaires nuisibles/néfastes ; particulièrement sur la méthodologie AJEC qui a favorisé l'adhésion de la population, principalement les jeunes femmes ;
- La bonne collaboration entre les services techniques et Plan International Niger sur le terrain ;
- Bonne implication des autorités communales, coutumières et administratifs dans tout le processus de mise en œuvre des activités du projet ;
- La mise en place des comités locaux de ciblage dans toutes les communes d'intervention du projet (autour des maires) qui font aussi office de comités de plainte ;
- L'approche de mise en œuvre qui prend en compte le renforcement des capacités techniques et financières des partenaires de mise en œuvre ;
- Le projet est genre sensible avec 60% des femmes touchées, d'après l'application du marqueur genre ;
- La mise en place des espaces récréatifs pour les jeunes ;

## FAIBLESSES

- Faible maîtrise par les partenaires de mise en œuvre de certaines procédures administratives et financières en vigueur ;
- Difficultés de collaboration avec certains services techniques ;
- Interruption des activités du projet avec la pandémie du COVID 19 ;
- La situation d'insécurité dans certaines zones d'intervention du projet ;
- Les difficultés de suivi sur le terrain par Plan International Niger à cause des procédures de risque sécuritaire ;
- Insuffisance de budget notamment pour l'accompagnement en kits d'installation mais aussi pour le soutien à la réalisation des microprojets des jeunes ;
- Retard dans la liquidation des avances partenaires, principalement les partenaires étatiques ;
- L'inactivité de certaines Mairies/Communes ;
- Les mouvements de population qui a rendu le suivi très difficile voire impossible dans certains cas.

## 8. GESTION DES RISQUES

Au moment de l'élaboration du présent projet, un certain nombre de risques (sécuritaires, opérationnels et autres) avaient été identifiés. La situation relative à ces différents risques pendant la période de la mise en œuvre du projet, ainsi que les actions de mitigation et prévention mises en place, sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Risques identifiés au début du projet	Situation pendant la mise en œuvre	Actions de mitigation / prévention mises en place
<p><b>Risque sécuritaire</b> : depuis 2015 l'insécurité est un défi majeur dans la région de Diffa principalement dans les communes frontalières du Nigeria et celle sur la berge de la Komadougou et du Lac Tchad :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attaques des groupes armés ;</li> <li>- Enlèvements ;</li> <li>- Expositions aux engins explosifs improvisés ;</li> <li>- Carjacking ;</li> </ul>	<p>La période de la mise en œuvre du projet a été marquée par une insécurité importante dans la région de Diffa tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enlèvements,</li> <li>- Incursions des GANE,</li> <li>- Les assassinats,</li> <li>- Les extorsions de biens par les GANE,</li> <li>- Exposition aux engins explosifs improvisés.</li> </ul> <p>Pour y remédier l'Etat a instauré l'état d'urgence sur toute l'étendue de la région, qui s'est traduit par un nombre de mesures qui limitent la circulation des véhicules, l'interdiction de circulation des motos et tricycles, l'interdiction de certaines activités génératrices de revenus comme la pêche et la vente ambulante de carburant.</p>	<p>Les équipes de Plan International Niger ont assuré le suivi régulier des menaces sécuritaires dans la région de Diffa à travers la participation aux différentes réunions sécuritaires. Une coordination étroite a été assurée avec les acteurs clés présents dans la zone afin d'avoir les informations à jour sur la situation dans la zone.</p> <p>Les mesures de mitigation des risques ont été adaptées en fonction de l'évolution de la situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orientation et respect des SOP ;</li> <li>- Formation des staffs en HEAT et premiers secours ;</li> <li>- Délocalisation des activités terrain vers les zones accessibles ;</li> <li>- Organiser des sessions d'orientation aux chauffeurs sur la conduite en zone difficile.</li> </ul>

	Pour Plan Diffa, au niveau de l'organisation interne, chaque semaine un chronogramme de mission est partagé avec OCHA, des briefings sécuritaires sont organisés chaque matin avant les missions terrain et la participation aux différentes réunions inter ONG sur la sécurité est obligatoire.	
<b>Risque de mise en œuvre :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les jeunes (filles et garçons âgés de 15 à 25 ans) porteurs des idées de paix et de cohésion sociale peuvent être menacés dans le cadre des activités culturelles et financières ;</li> <li>- Mouvement de la population ;</li> <li>- Difficulté d'accès ;</li> <li>- Non atteinte de la cible ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation d'une stratégie d'intervention communautaire, locale, et inclusive ;</li> <li>- Engagement des autorités et des structures locales dans la conception et la mise en œuvre des activités ;</li> <li>- Partage du chronogramme chaque semaine et participation aux différents forums humanitaires sur la sécurité ;</li> <li>- A mi-parcours, une analyse a été conduite et qui s'est traduite par le changement de stratégie de mise en œuvre et la réduction de la cible du projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation d'une stratégie d'intervention communautaire, locale, inclusive ;</li> <li>- Engagement des autorités et des structures locales dans la conception et la mise en œuvre des activités ;</li> <li>- Stratégie d'autonomisation progressive des structures locales soutenues ;</li> <li>- Plan participe activement à des cadres de concertation et des clusters de coordination au niveau de la région.</li> </ul>
<b>Risque partenarial :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Détournement des fonds ;</li> <li>- Déficits de communication ;</li> <li>- Retards dans l'exécution des activités ;</li> <li>- Retards dans la justification des fonds ;</li> <li>- Non implication de la communauté ;</li> <li>- Insuffisance du suivi et coordination des activités mises en œuvre par les partenaires, impact négatif sur la qualité et le délai.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les modalités des décaissements ont été définis dans les conventions pour éviter tout détournement des fonds ;</li> <li>- Des suivis réguliers sont effectués pour éviter le retard dans l'exécution des activités et de liquidation des fonds ;</li> <li>- Dans le cadre du ciblage des jeunes, des comités ont été mis en place autour de chaque maire des communes d'intervention du projet pour plus de transparence ;</li> <li>- Des missions conjointes de suivi ont été organisées avec le partenaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature des conventions de mise en œuvre entre Plan et les partenaires de mise en œuvre ;</li> <li>- Organisation des sessions de travail régulièrement avec les partenaires ;</li> <li>- Partage des politiques et procédures de Plan avec les partenaires ;</li> <li>- Recrutement local des animateurs et des relais communautaires.</li> </ul>

En outre, la période de mise en œuvre du projet a été caractérisée par la propagation de la pandémie du COVID-19 au Niger, ce qui a résulté en la mise en place d'une série de mesures préventives par le Gouvernement du Niger. Le plan d'adaptation des activités a été développé par Plan International Niger et les partenaires de mise en œuvre, et, lorsque nécessaire, des approches alternatives permettant d'assurer la continuité des activités ont été identifiées.

En plus des SOP générales<sup>15</sup> pour le développement du projet, un document de SOP spécifique aux activités du résultat 2 a été développé et définit un cadre de partenariat fort et inclusif de tous les partenaires intervenant dans la formation professionnelle des jeunes dans la région de Diffa<sup>16</sup>.

## **9. VISIBILITE/COMMUNICATION**

---

Des outils de visibilité du projet et du bailleur ont été développés et utilisés lors des activités de mise en œuvre. Deux documents sont annexés<sup>17</sup> avec des photos ainsi que des témoignages des bénéficiaires décrivant l'impact du projet sur leur vie quotidienne.

## **10. LISTE DES ANNEXES**

---

*Annexe 1\_ Nouvelle Strategie d'intervention dans les communes d'insecurite Diffa*

*Annexe 2\_ Rapport d'étude de base et analyse des barrières\_VF*

*Annexe 3\_ Stratégie Nationale sur les Solutions Durables pour les PDI*

*Annexe 4\_ Rapport session diagnostic besoins structures partenaires*

*Annexe 5\_ Liste presence renf cap partenaires*

*Annexe 6a\_ Rpt étude filières mars 2020*

*Annexe 6b\_ Rpt mission résultat étude filières mars 19*

*Annexe 6c\_ étude marché et filières août 2018*

*Annexe 7\_ Guide de sensibilisation communautaire*

*Annexe 8\_ Synthèse atelier de cloture AMBABEL*

*Annexe 11\_ Procedures Operationnelles Standards du Projet Ambabel 07.05.2021*

*Annexe 12\_ MER Safeguarding\_ Risk assesement\_VF*

*Annexe 13\_ PV selection Plan d'Affaires Janv.2023*

*Annexe 14\_ Photos activités projet NER195*

*Annexe 15\_ Témoignages projet AMABEL*

*Annexe 16\_ Carte des sites de deplaces Diffa Juillet 2021*

*Annexe 17\_ Rapport Final\_ Evaluation\_ AMBABEL\_VF*

*Annexe 18\_ Cadre Logique et Indicateurs finaux*

---

<sup>15</sup> Voir annexe 11

<sup>16</sup> Voir annexe 12

<sup>17</sup> Voir annexes 14 et 15